

Beaumont-Pied-De-Bœuf  
Beaumont sur Dême  
Chahaignes  
Courdemanche  
Dissay-Sous-Courcillon  
Flée  
Jupilles  
La Chartre sur le Loir  
Lavernat

Communauté  
de communes



Le Grand Lucé  
Lhomme  
Loir en Vallée  
Luceau  
Marçon  
Montval-sur-Loir  
Montreuil-le-Henri  
Nogent-Sur-Loir  
Pruillé l'Eguillé  
Saint-Georges-de-la-Couée  
Saint-Pierre-de-Chevillé  
Saint-Pierre-du-Lorouer  
Saint-Vincent-du-Lorouer  
Thoiré-Sur-Dinan  
Villaines-sous-Lucé

# Rapport d'activités 2020

Conseil Communautaire  
Séance du 17 juin 2021

Communauté  
de communes





# Présentation générale

---

- Créée le 1<sup>er</sup> janvier 2017 (Arrêté Préfectoral de fusion)
- 24 Communes membres
- 24 722 habitants au 1<sup>er</sup> janvier 2020
- Superficie : 537,2 km<sup>2</sup>
- 39 conseillers communautaires installés lors de la séance du 16 juillet 2020
- 104 délibérations prises en 2020
- 11 Vice-Présidents
- 68 agents en 2020



### Territorialité

- Un EPCI ne peut intervenir qu'à l'intérieur de son périmètre (dans les limites territoriales de ses communes membres).

### Spécialité

- Un EPCI ne peut intervenir que dans les domaines de compétences qui lui sont expressément transférés par ses membres.

### Exclusivité

- Les communes sont immédiatement et totalement dessaisies des compétences qu'elles transfèrent à l'EPCI.



## Installation de la gouvernance : Juillet 2020

- ✓ Le Conseil Communautaire
- ✓ Le Bureau Communautaire
- ✓ Les Commissions Thématiques

**Le Conseil Communautaire** compte 39 élus.

5 — **Organe délibérant de la Communauté de Communes, il règle par ses délibérations les affaires de la CCLLB.** — 5

**Le Bureau Communautaire** : composé de 30 membres (dont 1 poste vacant), il :

- Examine les affaires courantes,
- Participe à la définition des actions et orientations communautaires,
- Débat des avis et des propositions des commissions thématiques,
- Prépare les décisions du Conseil,
- A reçu délégation du conseil pour assurer le fonctionnement quotidien de la CCLLB et prendre des délibérations.

STATUT	NOM-PRENOM		
Président	RONCIERE Hervé	16ème membre	RICHARD Gérard
1er Vice-Président	DUPUIS Pascal	17ème membre	GAULTIER Monique
2ème Vice-Président	COHU Galiène	18ème membre	GRUAU Vincent
3ème Vice-Président	DUTHEIL Michel	19ème membre	MORANÇAIS Alain
4ème Vice-Président	TROTIN Monique	20ème membre	WEHRLÉ Philippe
5ème Vice-Président	VERDIER Agnès	21ème membre	CHEVALLIER Alain
6ème Vice-Président	PETER Dominique	22ème membre	ALLAIRE Claude
7ème Vice-Président	GANGLOFF Gilles	23ème membre	BIDIER Sylvain
8ème Vice-Président	BOULAY Bruno	24ème membre	BOUSSARD Michelle
9ème Vice-Président	OLIVIER François	25ème membre	TRAPPLER Catherine
10ème Vice-Président	MARTINEAU Myriam	26ème membre	RENARD Patrick
11ème Vice-Président	BOUSSION Francis	27ème membre	<i>Poste vacant</i>
13ème membre	CHIQUET Jean-Michel	28ème membre	CRINIERE Martine
14ème membre	TABAREAU Joël	29ème membre	MARIE Pascal
15ème membre	LECLERC Guy	30ème membre	BORDIER Diégo

## Les commissions thématiques : 9 commissions permanentes

Créées à l'initiative du Président

Ouvertes aux conseillers municipaux

Le nombre, la dénomination et le nombre de conseillers communautaires par commission ont été déterminés en conseil communautaire.

7



- ✓ Administration / Finances / Politique RH
- ✓ Voirie / Eau-Assainissement
- ✓ Aménagement de l'espace / Politique de l'habitat / Mobilités
- ✓ Développement économique / numérique
- ✓ Tourisme Attractivité du Territoire / Culture / Sport
- ✓ Solidarités (Social / Santé / Bien vieillir / Autonomie)
- ✓ Environnement / GEMAPI / Economie circulaire
- ✓ Bâtiments
- ✓ Communication

7



## Données financières 2020

---



## Résultats de clôture – Budget général (CA 2020)

EXERCICE COMPTABLE 2020	BUDGET PRINCIPAL
	<b>440</b>
<b>INVESTISSEMENT</b>	
Dépenses	2 445 409,78
Recettes	3 317 454,38
<b>Résultat de l'exercice</b>	872 044,60
<b>Résultat antérieur reporté</b>	-1 773 813,45
<b>Résultat de clôture avant RAR/solde</b>	-901 768,85
RAR Dépenses	510 904,63
RAR Recettes	849 551,94
<b>RAR solde</b>	338 647,31
<b>Excédent</b>	
<b>Besoin de financement</b>	<b>-563 121,54</b>
<b>FONCTIONNEMENT</b>	
Dépenses	12 110 401,17
Recettes	13 080 596,47
<b>Résultat de l'exercice</b>	970 195,30
<b>Résultat antérieur reporté</b>	756 231,94
<b>Excédent (à affecter / reporter)</b>	<b>1 726 427,24</b>
<b>Déficit</b>	

## Budgets annexes – vue récapitulative

EXERCICE COMPTABLE 2020	ZONE DE MONT SUR LOIR	ZONE DE CHARENCE	RÉSIDENCE LES AUBÉPINES	CENTRE ARTISANAL
	441	442	443	444
<b>INVESTISSEMENT</b>				
Dépenses	48 464,69	0,00	11 505,02	38 628,48
Recettes	134 663,30	0,00	10 328,42	76 001,05
Résultat de l'exercice	86 198,61	0,00	-1 176,60	37 372,57
Résultat antérieur reporté	10 243,21	-225 272,50	84 830,15	121 977,06
<b>Résultat de clôture avant RAR/solde</b>	96 441,82	-225 272,50	83 653,55	159 349,63
RAR Dépenses			0,00	0,00
RAR Recettes			0,00	0,00
RAR solde			0,00	0,00
<b>Excédent</b>	<b>96 441,82</b>		<b>83 653,55</b>	<b>159 349,63</b>
<b>Besoin de financement</b>		<b>-225 272,50</b>		
<b>FONCTIONNEMENT</b>				
Dépenses	111 304,54	4 968,43	737 977,04	121 930,67
Recettes	84 220,82	0,80	757 310,08	44 661,09
Résultat de l'exercice	-27 083,72	-4 967,63	19 333,04	-77 269,58
Résultat antérieur reporté	-61 687,04	-7 674,00	177 788,20	-172 948,50
<b>Excédent (à affecter / reporter)</b>			<b>197 121,24</b>	
<b>Déficit</b>	<b>-88 770,76</b>	<b>-12 641,63</b>		<b>-250 218,08</b>

## Budgets annexes – vue récapitulative

EXERCICE COMPTABLE 2020	ZAE DU VAL DE LOIR	LOTISSEMENT DU VAL DE LOIR	LOTISSEMENT DE L'AURIERE	SERVICE D'EAU	TOTAL SPANC
	445	446	447	448	449
<b>INVESTISSEMENT</b>					
Dépenses	666 747,41	0,00	0,00	406 399,58 €	4 500,00
Recettes	43 874,22	0,00	0,00	490 704,78 €	25 533,89
Résultat de l'exercice	-622 873,19	0,00	0,00	84 305,20 €	21 033,89
Résultat antérieur reporté	208 232,09	0,00	0,00	937 431,21 €	10 804,16
Résultat de clôture avant RAR/solde	-414 641,10	0,00	0,00	1 021 736,41 €	31 838,05
RAR Dépenses	578 015,07			230 998,80 €	11 925,00
RAR Recettes	0,00			0,00 €	0,00
RAR solde	-578 015,07			-230 998,80 €	-11 925,00
Excédent				<b>790 737,61 €</b>	<b>19 913,05</b>
Besoin de financement	<b>-992 656,17</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>		
<b>FONCTIONNEMENT</b>					
Dépenses	64 234,04	797,40	2 534,16	1 641 448,25 €	51 136,44
Recettes	21 650,49	0,00	0,00	1 494 245,50 €	49 822,00
Résultat de l'exercice	-42 583,55	-797,40	-2 534,16	-147 202,75 €	-1 314,44
Résultat antérieur reporté	-54 079,99	46 429,81	-106 378,41	163 897,61 €	-461,57
Excédent (à affecter / reporter)		<b>45 632,41</b>		<b>16 694,86 €</b>	
Déficit	<b>-96 663,54</b>		<b>-108 912,57</b>		<b>-1 776,01</b>

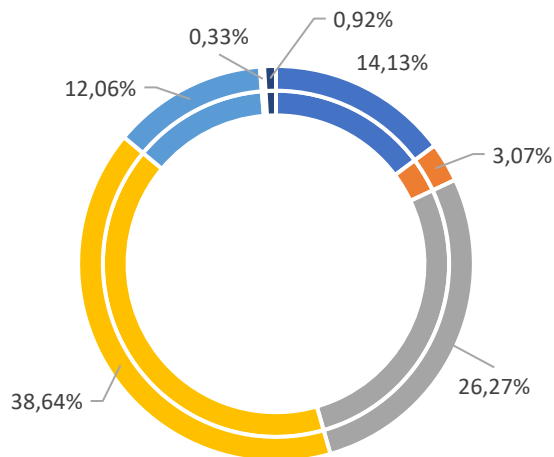
# Données financières

## Budget principal - Section de Fonctionnement 2020

**Excédent de fonctionnement : 970 195,30 €**  
**Résultat antérieur reporté : 756 231,94 €**  
**Résultat à affecter : 1 726 427,24 €**

### Dépenses de fonctionnement : 12 110 401,17 €

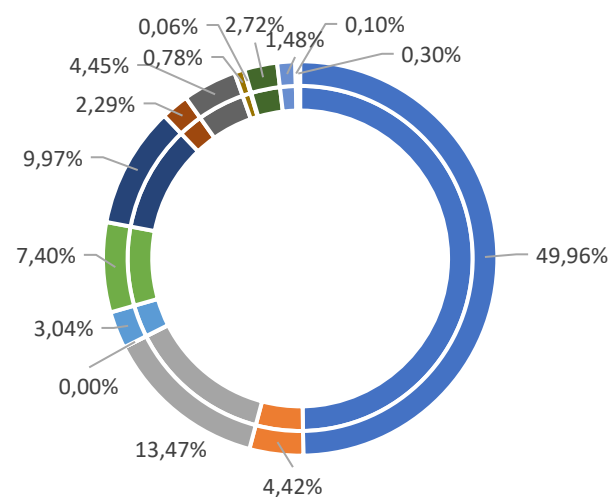
1  
2



- Charges à caractère général
- FNGIR
- Charges de personnel
- Autres charges de gestion courante
- Attributions de compensations versées
- Titres annulés
- Charges d'intérêts

### Recettes de fonctionnement : 13 080 596,47 €

1  
2

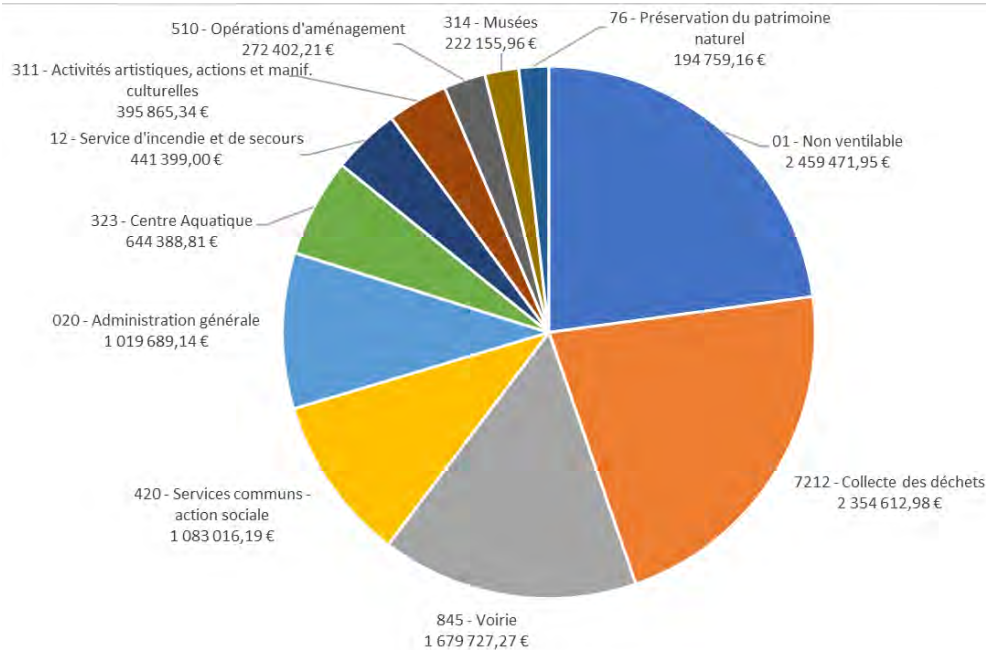


- Contributions directes
- REOM
- Produits des services
- DGF
- Subventions et participations
- Autres produits de gestion courante
- Opérations d'ordre
- TEOM
- Autres recettes fiscales
- Attributions de compensation
- Compensations d'exonérations fiscales
- FCTVA
- FPIC
- Autres recettes

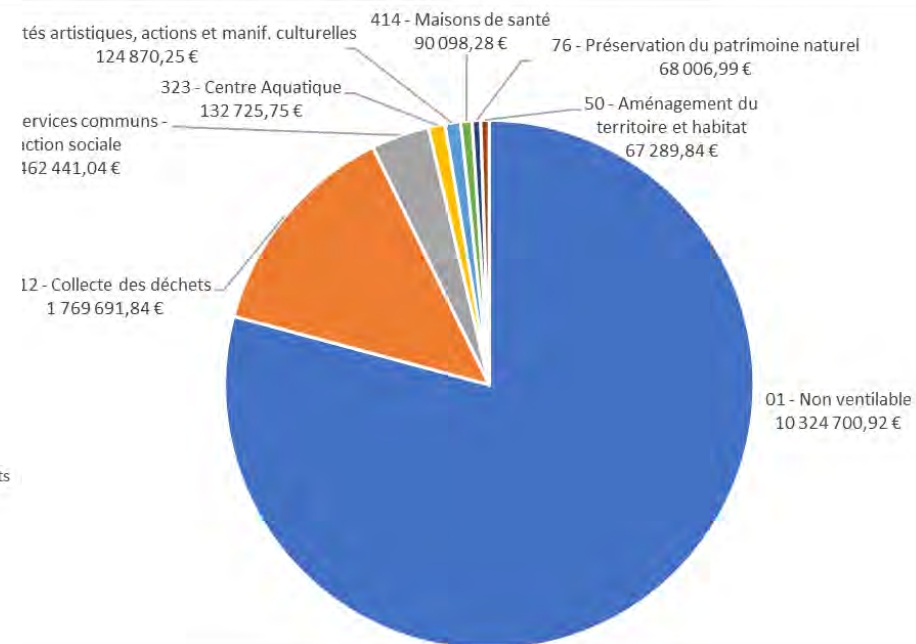
# Données financières

## Budget principal - Dépenses et recettes par fonction

### CA 2020 – Dépenses par fonction



### CA 2020 – Recettes par fonction



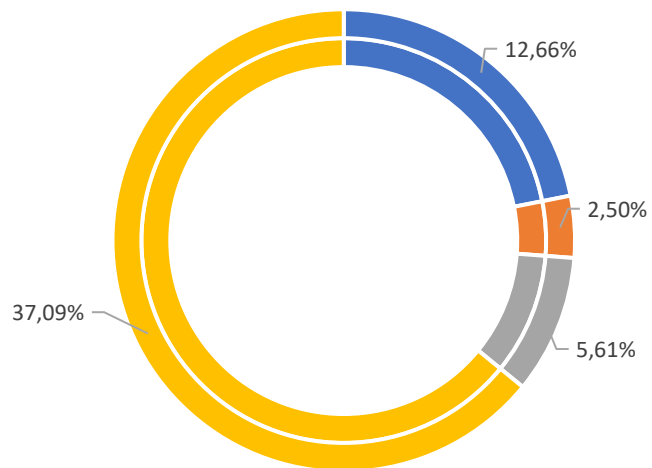
# Données financières

## Budget principal - Vue d'ensemble de l'investissement

**Excédent d'investissement : 872 044,60 €**  
**Résultat antérieur reporté : - 1 773 813,45 €**  
**Résultat de clôture : - 901 768,85 €**

**Dépenses d'investissement : 2 445 409,78 €**

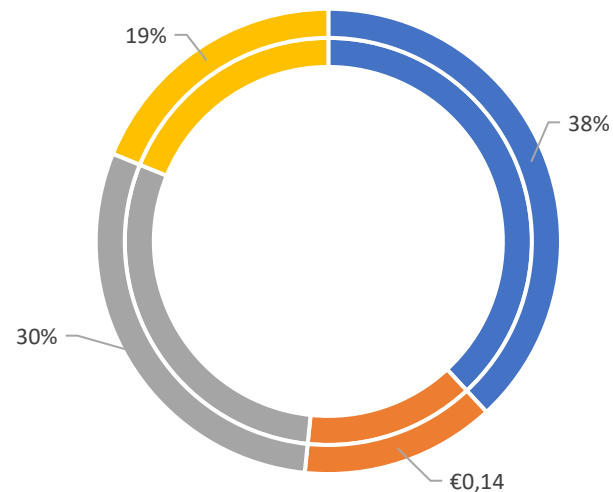
1  
4



- Remboursement du capital des emprunts
- Amortissements
- Autres dépenses hors équipements
- Dépenses d'équipements (hors RAR)

**Recettes d'investissement : 3 317 454,38 €**

1  
4



- Dotations, fonds divers et réserves
- FCTVA
- Subventions d'investissement
- Opérations d'ordre entre sections

La communauté de communes perçoit une fiscalité additionnelle sur les ménages ainsi que l'ensemble de la fiscalité professionnelle.

Recettes 2020 :

Taxes	Bases prévisionnelles	Taux votés	Recettes prévisionnelles
Cotisation foncière des entreprises	5 785 000	24,68 %	1 427 738 €
1 5 Taxe d'habitation	22 968 000	10,81 %	2 482 841 €
5 Taxe foncière sur propriétés bâties	20 771 000	4,00 %	830 840 €
Taxe foncière sur propriétés non bâties	2 645 000	8,29 %	219 271 €
<b>TOTAL</b>			<b>4 960 690 €</b>

Auxquelles s'ajoute la taxe additionnelle à la taxe foncière des propriétés non bâties, estimée à 39 587 €.

La recette réelle perçue en 2020 au titre de cette fiscalité s'est élevée à **5 035 191 €** (contre 4 960 690 € estimés).

# Données financières

## Endettement

L'encours de dette au 31 décembre 2020 s'élève à 5 363 217,40 € soit un ratio par habitant de 216,94 € par habitant.

La dette se répartit comme suit :

Désignation	Date de conclusion	Montant initial	Durée	Périodicité	Capital restant dû	Modalité	Taux
Construction Centre Social	01/01/2003	99 000,00 €	20 ans	trimestrielle	14 375,67 €	Taux variable	euribor 3 mois + 0,23%
Centre artisanal - Refinancement des 3 contrats	25/01/2003	241 342,97 €	20 ans	annuelle	50 089,02 €	Taux fixe	4,88%
Consolidation ligne trésorerie	25/09/2009	2 000 000,00 €	25 ans	trimestrielle	1 080 000,00 €	Taux variable	Euribor 3 mois + 0,13%
Construction Maison Médicale Courdemanche	30/11/2009	260 000,00 €	20 ans	trimestrielle	143 997,92 €	Taux fixe	4,22%
Aire d'accueil Gens du Voyage	30/12/2009	240 000,00 €	15 ans	annuelle	80 000,00 €	Taux fixe	3,79%
Construction Multi-Accueil RAM du Grand Lucé	13/02/2012	50 000,00 €	10 ans	annuelle	10 807,40 €	Taux fixe	2,00%
Emprunt Caisse d'épargne 2012	24/07/2012	1 000 000,00 €	15 ans	annuelle	380 687,17 €	Taux fixe	4,51%
Emprunt CDC 2012	01/02/2013	1 000 000,00 €	15 ans	annuelle	548 868,27 €	Taux fixe	5,56%
L'aurière	06/11/2013	400 000,00 €	15 ans	trimestrielle	213 333,24 €	Taux fixe	3,48%
Achat de terrains - Maison des Services	11/02/2014	280 000,00 €	15 ans	trimestrielle	168 498,01 €	Taux fixe	3,41%
Emprunt CFFL 2014	01/04/2014	900 000,00 €	15 ans	trimestrielle	480 000,00 €	Taux fixe	1,13%
Fibre optique (périmètre CCVL)	25/11/2016	1 600 000,00 €	17 ans	trimestrielle	1 249 717,90 €	Taux fixe	1,09%
Fibre optique (extension ensemble territoire)	02/12/2019	195 903,00 €	15 ans	annuelle	182 842,80 €	Taux fixe	0,69%
Construction EMI	02/12/2019	400 000,00 €	20 ans	semestrielle	380 000,00 €	Taux fixe	0,85%
Construction ALSH	02/12/2019	400 000,00 €	20 ans	semestrielle	380 000,00 €	Taux fixe	0,85%
<b>Total</b>		<b>9 066 245,97 €</b>			<b>5 363 217,40 €</b>		



L'annuité 2020 (hors ICNE) s'est décomposée comme suit :

**Part capital : 533 231,93 €**

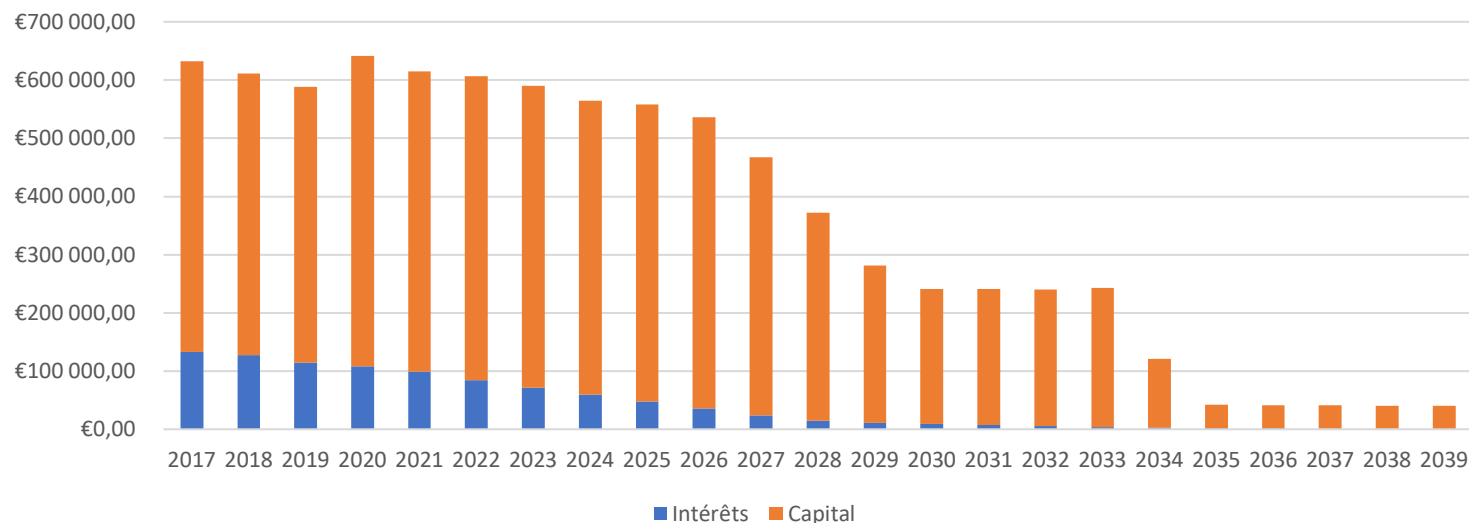
**Part intérêts : 108 274,46 €**

L'intégralité de la charge d'emprunt sera remboursée au 31/12/2039.

1  
7

### Courbe des emprunts 2017-2039

1  
7





# Personnel Communautaire

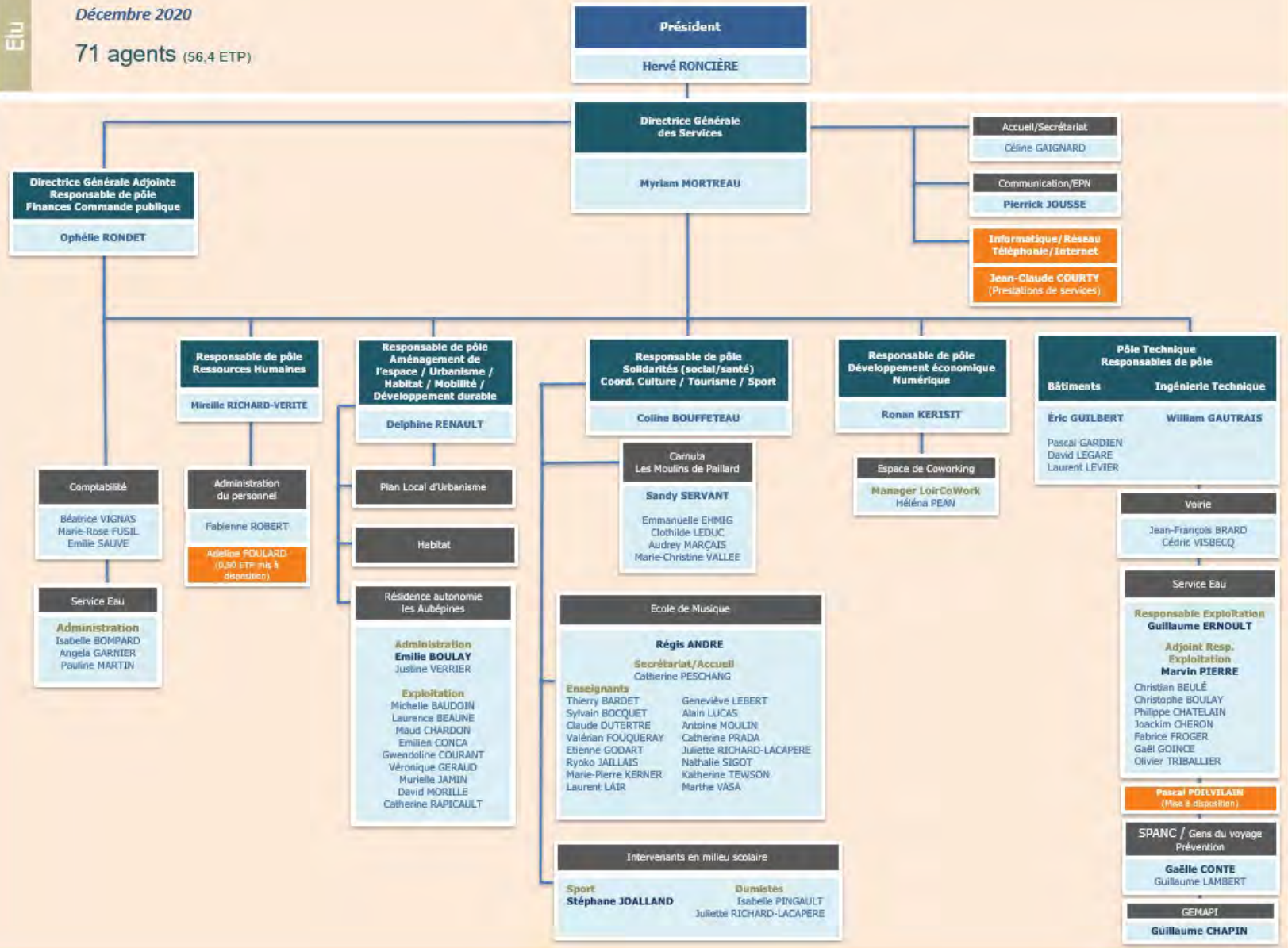
---

# Organigramme

Elu

Décembre 2020

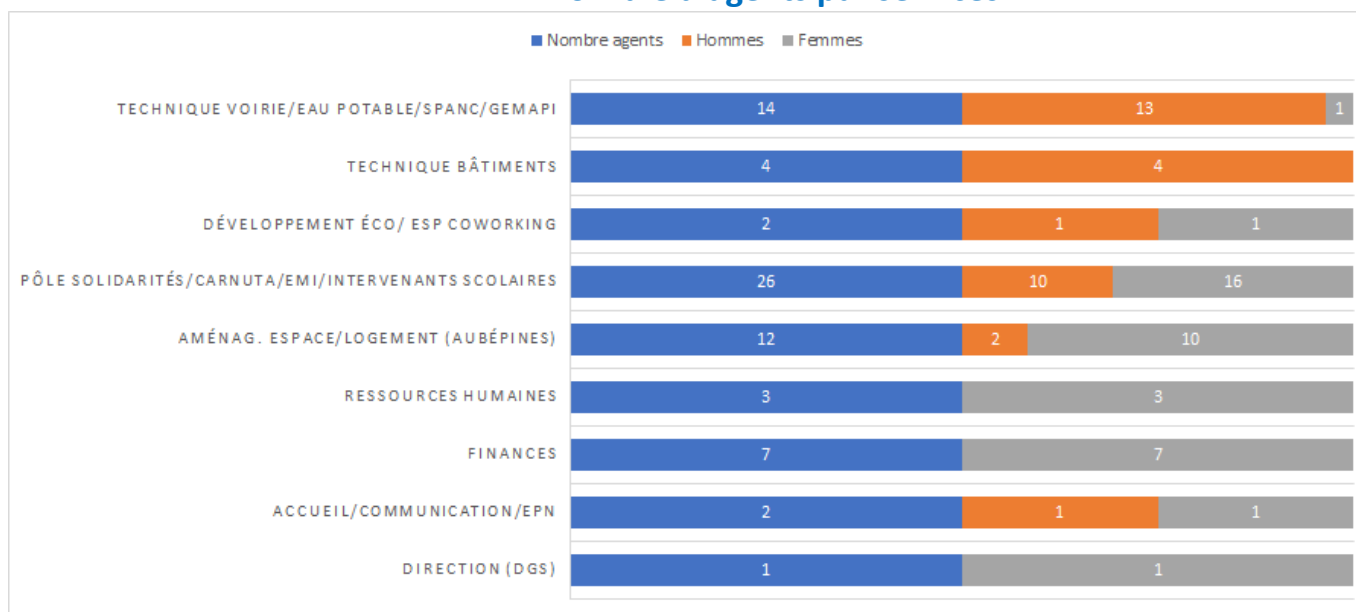
71 agents (56,4 ETP)



# Personnel communautaire - Répartition Hommes/Femmes

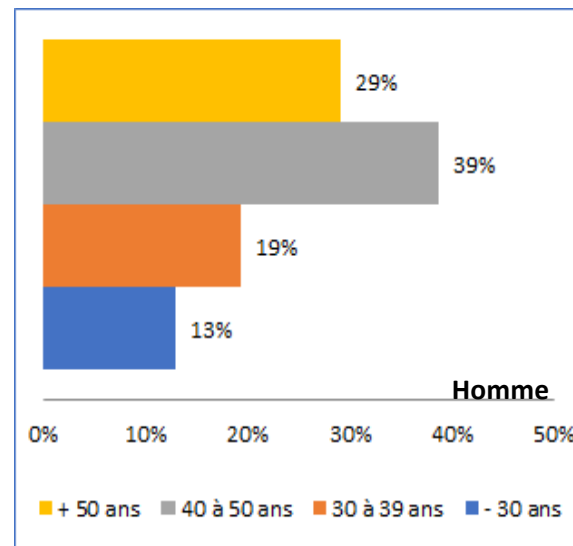
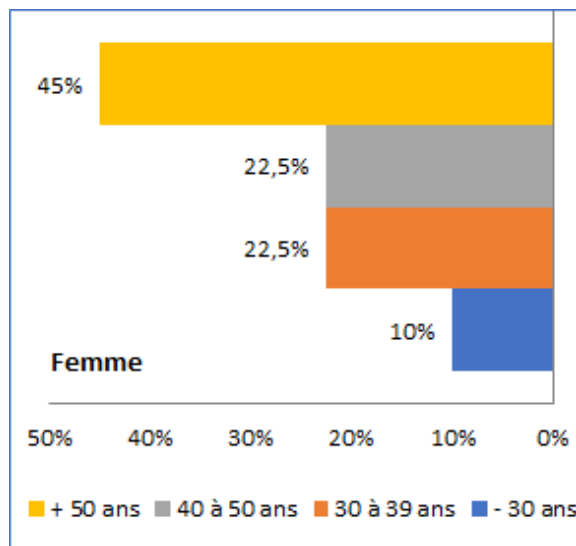
REPARTITION PAR FILIERES	Femme	Homme	Total
ADMINISTRATIVE	16	2	18
ANIMATION	4	1	5
CULTURELLE	9	9	18
TECHNIQUE	11	19	30
<b>Total</b>	<b>40</b>	<b>31</b>	<b>71</b>
Pourcentage	56%	44%	100%

## Nombre d'agents par services



## Pyramide des âges

	Femmes	%	Hommes	%
+ 50 ans	18	45%	9	29%
40 à 50 ans	9	22,5%	12	39%
30 à 39 ans	9	22,5%	6	19%
- 30 ans	4	10%	4	13%
Total	40	100%	31	100%



La moyenne d'âge est de 44 ans 7 mois 20 jours

## Quelques chiffres ....

- 17 arrivées en cours d'année 2020 dont :
  - ✓ 1 titulaire (1 ETP) par voie de mutation (Pôle solidarités)
  - ✓ 4 stagiaires (3 des services ressources, 1 Aubépines)
  - ✓ 4 contractuels sur des postes permanents (1 Voirie, 1 CARNUTA, 2 aux Aubépines)
  - ✓ 8 contractuels sur des postes non permanents (renfort des services / besoins saisonniers)
  - ✓ 0 contractuel pour des remplacements congés maternité/maladie
- 11 départs en cours d'année :
  - ✓ 2 départs en retraite (1 titulaire, 1 contractuel),
  - ✓ 8 fin de CDD (5 renfort Aubépines, 3 EMI)
  - ✓ 1 départ volontaire (1 démission)
- Nombre moyen de bulletins de paie émis par mois : 91
- Formations suivies auprès du CNFPT : 24 sessions - 361 h (186 h en présentiel ; 25 h en distanciel ; 150 h en mixte)
- 634 jours d'absences :
  - pour maladie ordinaire : 442 jours
  - 2 congés maternité : 152 jours
  - 2 congés pathologique : 25 jours
  - 1 congé paternité : 11 jours
  - 1 accident de travail : 4 jours
  - 0 congé parental

**Et surtout une grande mobilisation de l'ensemble des personnels pendant toutes les différentes séquences sanitaires liées à la pandémie Covid 19, et une adaptation permanente de l'organisation des services et des redéploiements d'effectifs pour assurer la continuité des services publics essentiels.**



# Communication

---

Territoire(s) : 1 parution en 2020



Conception de la maquette : Hastone (2016)

Impression : Graphiloir

Distribution : La Poste (Janvier 2021)

Création des contenus : Valérie Cascio

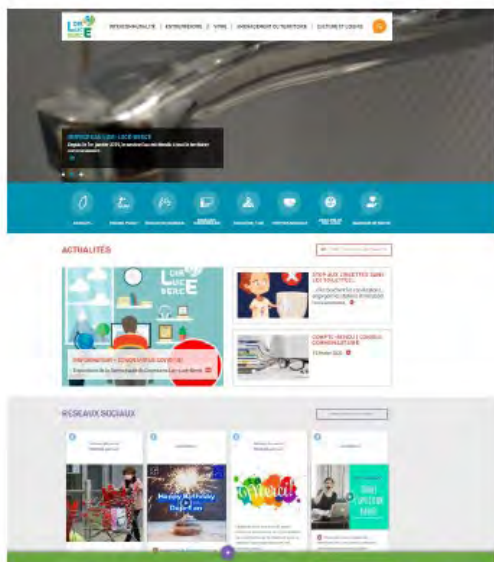
Intégration des contenus : Espace Public Numérique

12 100 exemplaires distribués

Coût de l'opération en 2020 : 7 375,05 €

(soit 61 cts par foyer | 30 cts par habitants)





2  
5



**40 000 vues 2019**  
**59 500 vues en 2020**  
 (actualités Loir-Lucé-Bercé)

**+47%**

## Fréquentation

1 JANVIER – 14 DÉCEMBRE 2020  

**15 617 visites** **+54,5%**  
 1 JANVIER – 14 DÉCEMBRE 2019  
**10 111 visites**

1 JANVIER – 14 DÉCEMBRE 2020  

**37 164 pages vues**, **+44,7%** **27 846 pages vues**  
**uniques** **+46,7%**  
 1 JANVIER – 14 DÉCEMBRE 2019  
**25 681 pages vues**, **18 983 pages vues**  
**uniques**

1 JANVIER – 14 DÉCEMBRE 2020  

**358 recherches totales** sur votre site, **+62%**  
**202 mots-clés uniques** **+40,3%**  
 1 JANVIER – 14 DÉCEMBRE 2019  
**221 recherches totales** sur votre site, **144 mots-clés**  
**uniques**

1 JANVIER – 14 DÉCEMBRE 2020  

**4 062 téléchargements**, **+30,6%** **3 598**  
**téléchargements uniques** **+33,4%**  
 1 JANVIER – 14 DÉCEMBRE 2019  
**3 110 téléchargements**, **2 697 téléchargements**  
**uniques**

2  
5

# Signalétique École de Musique



2  
6

2  
6

- ✓ Déploiement d'une application mobile d'informations et d'alertes
- ✓ Mise en place d'ateliers pour les intervenants "communication" dans les communes (agents et/ou élus)
- 2 ✓ Poursuite et rationalisation de la présence sur les réseaux de la communication institutionnelle 2
- ✓ Déploiement de la signalétique dans les zones économiques communautaires (travail transversal avec le pôle développement économique)
- ✓ Conception de supports print (travail transversal avec le pôle développement économique)



# Présentation des activités de la CCLLB à travers l'exercice de ses compétences

---



# 1 - Compétences obligatoires

---



# 1 – 1 Développement économique

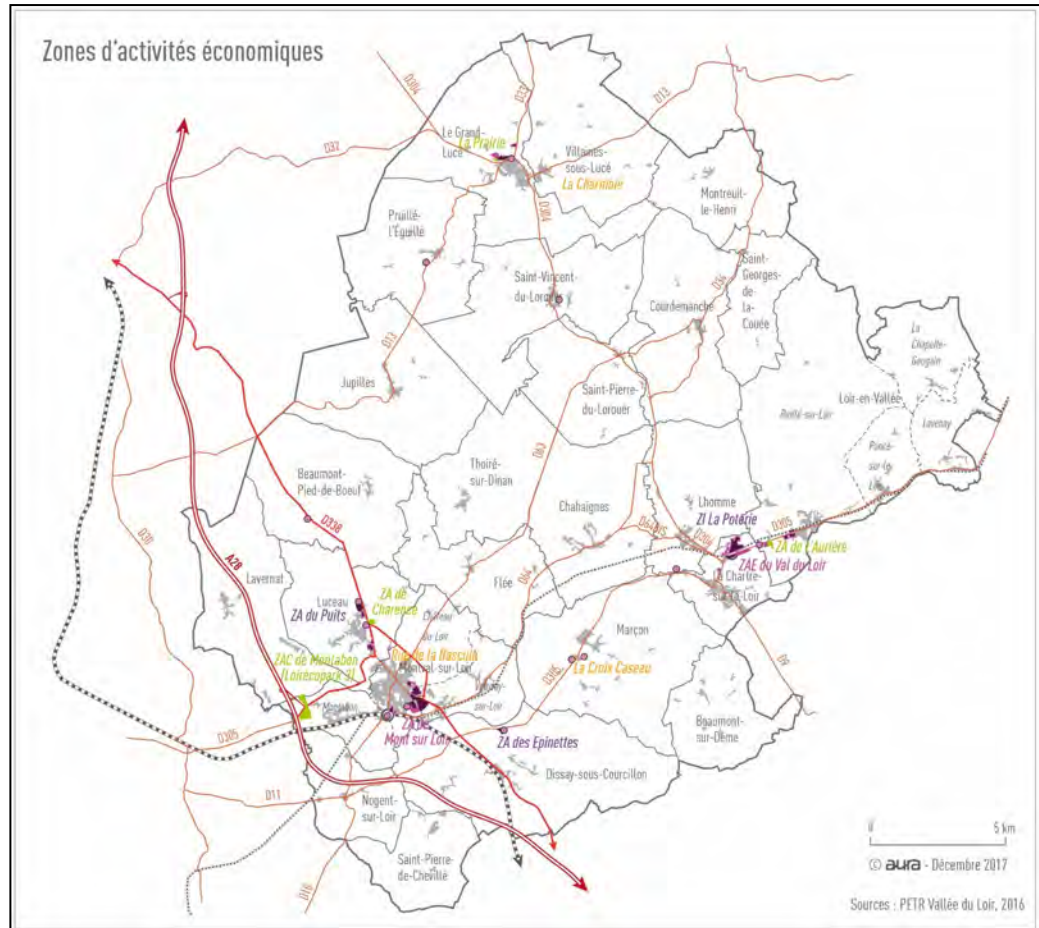
---

Un maillage de zones d'activités économiques réparties principalement sur les trois pôles que sont Montval-sur-Loir, La Chartre-sur-le-Loir et le Grand-Lucé.

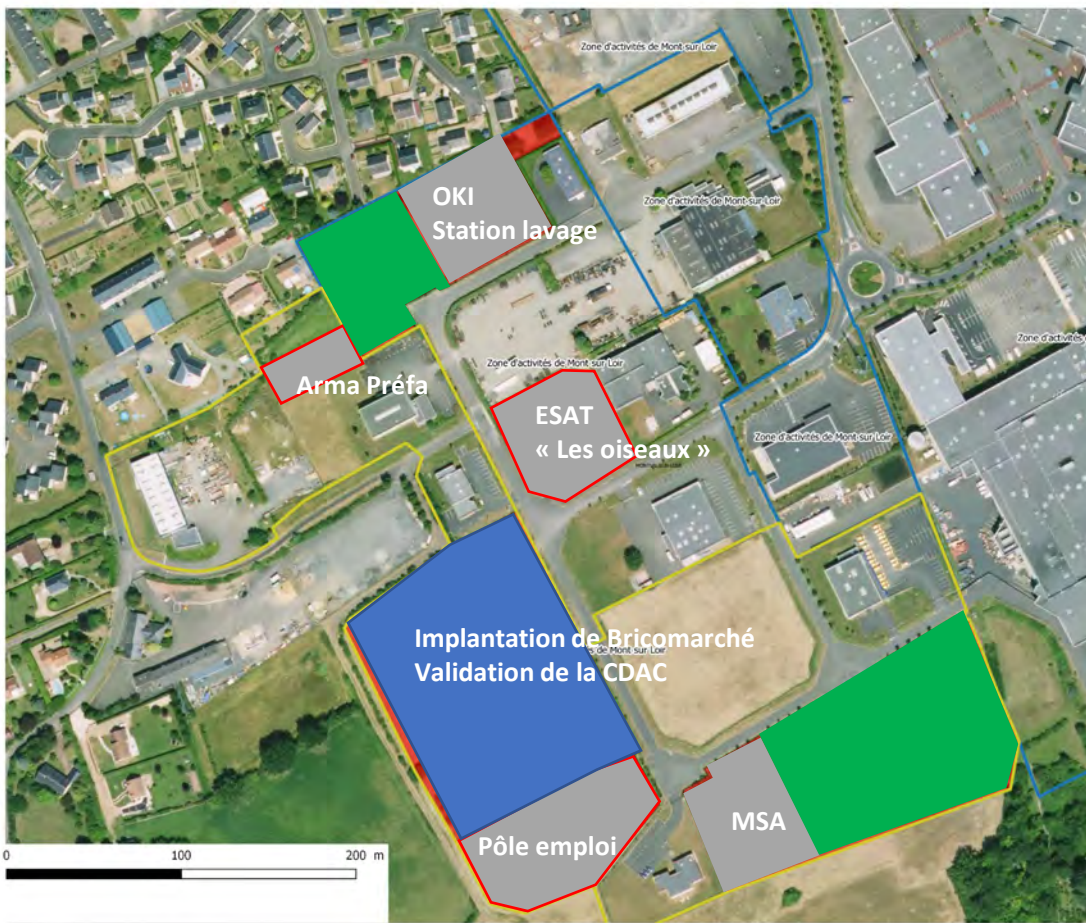
3  
1

Des disponibilités foncières sur les zones :

- > Charence - Luceau
- > Mont-sur-Loir – Montval sur loir
- > ZA de l'Aurière – Loir en Vallée
- > La Prairie – Le Grand-Lucé



3  
1



- Validation du dossier CDAC pour le transfert du Bricomarché de Luceau sur la zone d'activités de Mont-sur-Loir

3  
2

— Disponibilité foncière :  
➤ Environ 14 477 m<sup>2</sup>



# Zone d'activités : La Prairie – Grand-Lucé



— Disponibilité foncière :  
➤ Environ 3 183 m<sup>2</sup>

— Délimitation zone de la prairie



— Disponibilité foncière actuelle :  
> Environ 9 996 m<sup>2</sup>

— En cours d'acquisition :  
> Environ 43 782 m<sup>2</sup>



Disponibilité foncière  
actuelle :  
> Environ 35 687 m<sup>2</sup>



- La CC Sud Sarthe pilote l'opération en étroite relation avec la CC Loir-Lucé-Bercé
- La CC Sud Sarthe est propriétaire de l'ensemble des parcelles de la future zone d'activités
- L'investissement de la future zone est répartie suivant la clef de répartition indiquée dans la convention signée à la dissolution du SDESS
- La CC Sud Sarthe gère toute la procédure de création de la zone d'activités en lien avec Ouest Am ainsi que le dépôt des dossiers de subvention
- Un comité stratégique permet à la CC Loir-Lucé-Bercé de suivre les avancées des opérations de création de la zone

- Dissolution du SDESS le 30 Juin 2018 avec comme modalités financières suivantes :
  - ✓ Répartition de l'actif et du passif
  - ✓ Modalités de compensations financières entre CC Sud Sarthe et CC Loir- Lucé-Bercé au titre des engagements pris jusqu'à la vente des terrains en stock sur les sites loirécopark
  
- Obligations des parties :
  - ✓ A partir du 1<sup>er</sup> Janvier 2019 la CC Loir-Lucé-Bercé s'engage à verser à la CC Sud Sarthe selon l'échéancier un montant total de 3 062 570,07 € correspondant au reliquat au jour de la dissolution du SDESS, de la quote-part de la :
    - Participation au financement des annuités d'emprunt
    - Participation annuelle au titre du passif du syndicat mixte
    - Participation annuelle pour les restes à réaliser
    - Participation pour les engagements à venir sur le site loirécopark (investissement & fonctionnement)

- La convention pourra faire l'objet d'avenants pour la modification d'un ou de plusieurs de ses articles , à l'initiative concertée des signataires.
- La convention prendra fin le jour du remboursement de l'ensemble des emprunts.

## PARTICIPATION CC LOIR LUCE BERCE (emprunt + passif hors emprunt)

20,01% du montant annuel à recouvrer sur les 3 emprunts

Année	TOTAL part emprunt avant déduction VCN Immeubles de rapport	TOTAL part emprunt après déduction VCN Immeubles de rapport 138 933€ déduits à partir de 2019)*	Dont capital	Dont intérêt	Participation passif hors emprunts	Après Déduction VCN Immeubles de rapport (138 933 déduits à partir de 2019)
2018		-		-		-
2019	109 175,12	101 456,62	93 612,68	7 843,94	95 369,11	196 825,73
2020	109 175,12	101 456,62	93 612,68	7 843,94	95 369,11	196 825,73
2021	109 175,12	101 456,62	93 612,68	7 843,94	95 369,11	196 825,73
2022	109 175,12	101 456,62	93 612,68	7 843,94	95 369,11	196 825,73
2023	109 175,12	101 456,62	93 612,68	7 843,94	95 369,11	196 825,73
2024	109 175,12	101 456,62	93 612,68	7 843,94	95 369,11	196 825,73
2025	109 175,12	101 456,62	93 612,68	7 843,94	95 369,11	196 825,73
2026	109 175,12	101 456,62	93 612,68	7 843,94	95 369,11	196 825,73
2027	90 049,32	82 330,82	74 486,88	7 843,94	95 369,11	177 699,93
2028	63 201,08	55 482,58	47 638,64	7 843,94	95 369,11	150 851,69
2029	63 201,08	55 482,58	47 638,64	7 843,94	95 369,11	150 851,69
2030	63 201,08	55 482,58	47 638,64	7 843,94	95 369,11	150 851,69
2031	63 201,08	55 482,58	47 638,64	7 843,94	95 369,11	150 851,69
2032	63 201,08	55 482,58	47 638,64	7 843,94	95 369,11	150 851,69
2033	63 201,08	55 482,58	47 638,64	7 843,94	95 369,11	150 851,69
2034	63 201,08	55 482,58	47 638,64	7 843,94	95 369,11	150 851,69
2035	63 201,08	55 482,58	47 638,64	7 843,94	95 369,11	150 851,69
2036	15 800,13	8 081,63	237,69	7 843,94	95 369,11	103 450,74
<b>TOTAL</b>	<b>1 484 859,07</b>	<b>1 345 926,07</b>	<b>1 204 735,15</b>	<b>141 190,92</b>	<b>1 716 644,00</b>	<b>3 062 570,07</b>

\* Part emprunt = capital + intérêt



4  
0

Une nouvelle convention entre Initiative Sarthe et la Communauté de Communes Loir-Lucé-Bercé permettant de favoriser la création/reprise d'entreprise du territoire par l'octroi de prêt d'honneur\* a été signée en début d'année 2020.

4  
0

Cette convention a donné lieu à une subvention d'un montant de 7 234 € (30 cts/habitant en se basant sur la population municipale de 2019).

\* prêt sans intérêts ou à taux préférentiel, sans garanties personnelles, que l'attributaire s'engage à rembourser sur l'honneur



## Montant de prêt d'honneur accordé : 33 000 € dont 4 000 € d'abondement de la Communauté de Communes Loir-Lucé-Bercé

- **M. Loyau Nicolas et Chochois Franck** – Création d'un garage – Montval sur loir
- **M. Ledru Julien** – Création d'une entreprise d'assistance à la pose de vitrage – Beaumont sur Dême
- **Mme Haubert Jennifer** – Reprise d'un salon de coiffure – Montval sur loir



Pour faire face à la situation sanitaire et sous l'impulsion de la Région des Pays de la Loire, du Département de la Sarthe et de la Banque des territoires, la Communauté de Communes Loir-Lucé-Bercé a décidé d'apporter son soutien auprès des entreprises par le biais d'une contribution de 50 000 € au Fonds territorial Résilience.

L'objectif de ce fonds est d'unir les efforts de l'ensemble des partenaires afin d'amplifier l'aide à destination des entreprises du territoire.

Il s'agit de constituer une avance de trésorerie pour les entreprises afin d'assurer la continuité de leur activité, tout en permettant la relance pour les plus impactées (avance remboursable à 0% sur 3 ans).

> Montant total initial 196 880 € dont abonnement de 50 000 € de la CDC

> L'enveloppe restant disponible en fin 2020 : 107 380 €

> Nombre de dossiers acceptés : 10 entreprises



La Communauté de Communes **Loir-Lucé-Bercé** a initié une dynamique entrepreneuriale sur le territoire sous la dénomination Loirtech. Il s'agit, entre autres, de proposer de nombreux évènements économiques destinés à une montée en compétences des entreprises.

**A noter que pour s'adapter aux mesures sanitaires, la totalité des formations a été réalisée en visio-conférences**

- 4  
3 > 75 professionnels ont ainsi bénéficié des formations professionnelles offertes par la communauté de communes
- > Secteurs d'activités présents : tourisme, commerce, artisanat, agriculture ...
- > Formations professionnelles : Médiation des entreprises, Recrutements d'alternants et de stagiaires, Créez votre site e-commerce avec Wordpress, Construisez votre vitrine en ligne avec Google My Business, Boostez votre présence sur LinkedIn



Dans sa stratégie de développement économique/numérique, La Communauté de Communes **Loir-Lucé-Bercé** a imaginé un écosystème dynamique et global avec la création d'un espace à la fois de coworking et d'une offre de bureaux tertiaires intitulé Loircowork. Aujourd'hui ce lieu est hébergé dans un atelier relais communautaire sur la Zone de l'Aurière à Loir-en-Vallée.

Ce lieu propice à l'entrepreneuriat est composé d'un plateau coworking (open-space) et de 4 bureaux privatifs pouvant accueillir des entreprises de services.



4 Un bâtiment est actuellement en cours de construction sur la même zone d'activités et regroupera à la fois, un espace de coworking, la location de bureaux, la formation ENSSOP, une salle de réunion, une salle de conférence, une salle de créativité ainsi que l'association Eurêka Lab qui animera le makerspace. 4

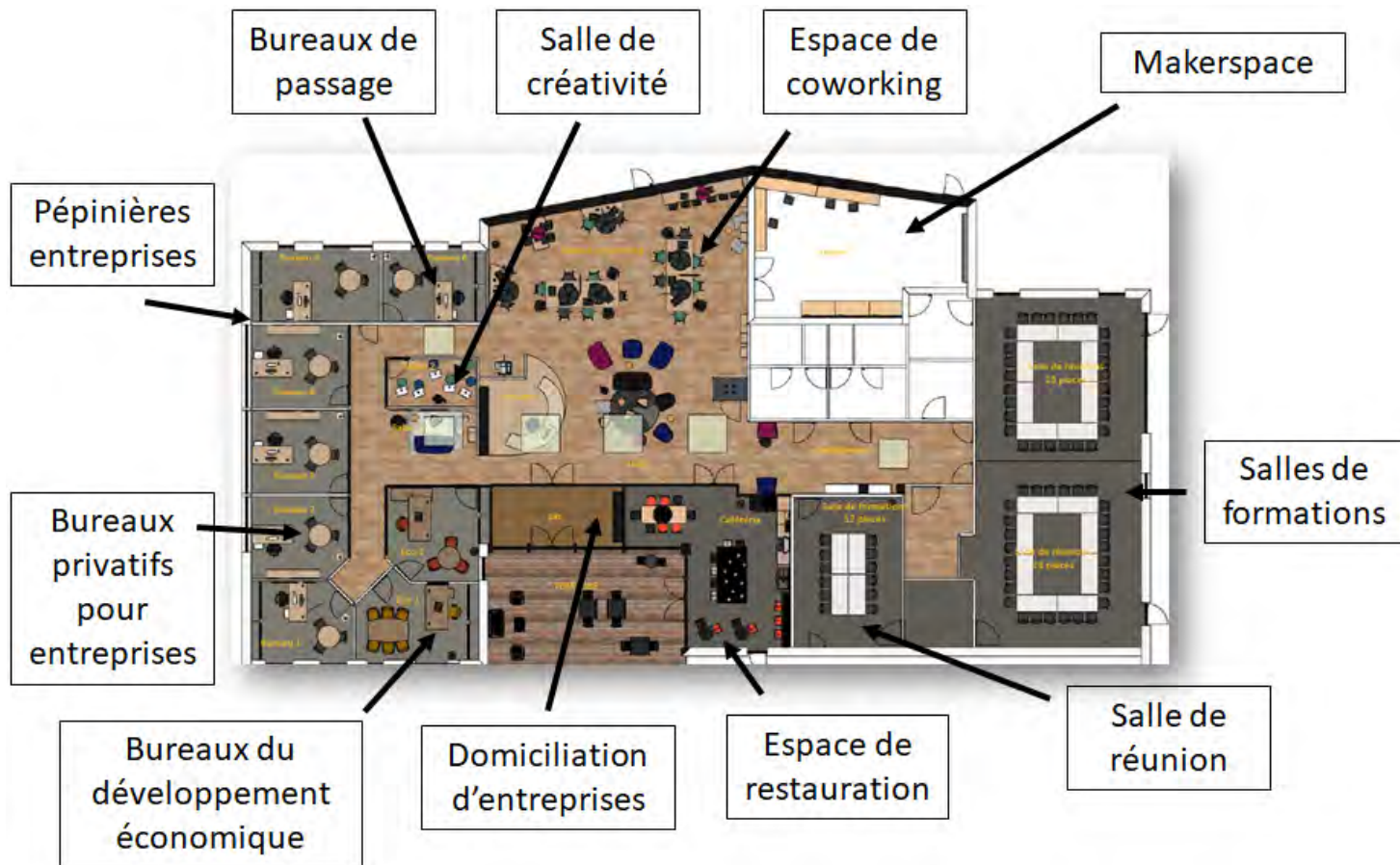
Depuis Juin 2019, le recrutement d'un manager pour accompagner à la fois l'espace Loircowork et la dynamique Loirtech porte ses fruits.

### **Loircowork, quelques chiffres en 2020 :**

- 49 membres (entrepreneurs, freelances, télétravailleurs ...) utilisent Loircowork pour travailler
- 2 bureaux loués
- 1017 followers suivent chaque jour Loircowork sur les réseaux sociaux
- Noté 5/5 sur Google grâce aux 28 avis de professionnels qui sont venus travailler dans cet espace

## Un outil de développement économique unique en Sarthe





## Quelques points clés de la construction :

- ✓ Bâtiment d'une superficie de 687 m<sup>2</sup>, de structure poteaux poutres bois
- ✓ Bâtiment à énergie positive (production et autoconsommation d'électricité)
- ✓ Utilisation de matériaux bio sourcés
  
- 4 ✓ Permis de construire délivré le 05 mars 2020
- 7 ✓ Travaux démarrés en juin 2020
- ✓ Opérations préalables à la réception envisagées pour la deuxième quinzaine de juin 2021 avec levée des réserves début juillet 2021
- ✓ Mise en place du mobilier et finalisation de l'activation du matériel actif en septembre 2021
- ✓ Ouverture et mise à disposition du public en octobre 2021

## Un projet pour l'avenir ....

Le coût prévisionnel de cette opération est fixé comme suit :

Dépenses	Coût en € HT	Recettes	En €	%
Travaux	1 555 573	CTR 2020	786 005	40,2 %
Honoraires	119 510	DETR / DSIL	129 645	6,8 %
Etudes et frais divers	34 090	Département	50 000	2,6 %
Aléas et imprévus	93 000	CTR 2020 (complément)	171 155	8,2 %
Mobilier	80 000	Plan de relance régional	71 168	3,6 %
Informatique	80 000	Autofinancement	754 200	38,6 %
<b>TOTAL</b>	<b>1 962 173</b>	<b>TOTAL</b>	<b>1 962 173</b>	





# 1 – 2 Aménagement de l'espace

---

- Arrêt du projet de PLUi en conseil communautaire du 13 janvier 2021

5  
0

- Transmission aux communes et PPA pour avis





suite au confinement, report des délais de consultation à la fin juillet 2020



Avis défavorable de l'Etat et échanges avec M. le sous-préfet



Rédaction d'un mémoire en réponse

## Enquête publique réalisée du 02 novembre au 02 décembre 2020

- 3 commissaires enquêteurs
- Des rencontres préalables avec chaque commune
- 36 permanences organisées sur l'ensemble du territoire, dont 2 téléphoniques

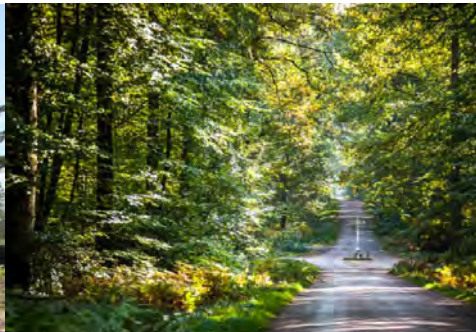
5  
2



287 observations recueillies portant essentiellement sur :

- ✓ Des demandes de constructibilité
- ✓ Les énergies renouvelables
- ✓ Les espaces boisés / haies
- ✓ L'accueil des gens du voyage

5  
3



5

## **Avis favorable de la commission d'enquête publique rendu début janvier 2021**

**Avec une réserve portant sur la redéfinition de l'offre foncière économique  
sur la commune de Montval sur Loir**

5

4

5

4

## ✓ Bilan d'activités 2020 du service ADS

Le service mutualisé instruit les autorisations du droit des sols sur 47 communes :

- 10 des 14 communes de la CC du Pays Fléchois
- Les 19 communes de la CC Sud-Sarthe
- **18 des 24 communes de la CC Loir-Lucé-Bercé**



# Instruction des autorisations d'urbanisme

		NOMBRE DE DOSSIERS					
		PC	DP	PA	PD	CUB	TOTAL
BEAUMONT-PIED-DE-BŒUF		5	4	0	0	2	11
CHAHAINES		5	11	0	0	2	18
LA CHARTRE-SUR-LE-LOIR		7	18	0	1	5	31
MONTVAL-SUR-LOIR		17	72	0	3	5	97
COURDEMANCHE		7	8	0	1	1	17
DISSAY-SOUS-COURCILLON		7	14	0	0	2	23
FLEE		6	4	0	0	0	10
JUPILLES		3	10	0	0	0	13
LAVERNAT		8	10	0	0	0	18
LHOMME		12	14	0	1	4	31
LUCEAU		7	13	0	0	2	22
MARCON		14	19	0	2	2	37
NOGENT-SUR-LOIR		1	8	0	0	6	15
PRUILLE-L'EGUILLE		12	8	0	0	3	23
LOIR-EN-VALLEE		10	35	0	0	2	47
SAINT-PIERRE-DU-LOROUER		2	7	0	0	2	11
SAINT-VINCENT-DU-LOROUER		9	12	0	1	4	26
THOIRE-SUR-DINAN		4	5	0	0	0	9
<b>CC LOIR LUCE BERCE</b>		<b>136</b>	<b>272</b>	<b>0</b>	<b>9</b>	<b>42</b>	<b>459</b>

DOSSIERS DEPOSES EN	2016		2017		2018		2019		2020
CC LOIR LUCE BERCE	317	+65	382	+26	408	+17	425	+34	459

Coût du service sur la CCLLB en 2020 : 51 774 € (refacturé aux communes)

Coût moyen d'1 équivalent PC en 2020 : 173,20 €



✓ **Adhésion à l'EPFL Mayenne-Sarthe**

ÉTABLISSEMENT PUBLIC FONCIER LOCAL MAYENNE – SARTHE :

L'EPFL est compétent pour réaliser toute acquisition foncière ou immobilière en vue de :

- la constitution de réserves foncières
- la réalisation d'actions ou d'opérations d'aménagement au sens de l'article L. 300-1. du Code de l'urbanisme
- la protection d'espaces agricoles et naturels périurbains

**L'adhésion de la CCLLB vaut adhésion de ses communes membres**

✓ **Adhésion à l'EPFL Mayenne-Sarthe**

Les axes d'intervention de l'EPFL 2021-2026 (10 millions d'€ sur 5ans) :

  
**Revitalisation  
des centres bourgs**  
**3 M€ - 30 %**

  
**Habitat**  
**3 M€ - 30 %**

  
**Economie**  
**2,5 M€ - 25 %**

  
**Espaces naturels et  
agricoles**  
**0,5 M€ - 5 %**

  
**Équipements, services,  
espaces publics**  
**1 M€ - 10 %**

### ✓ Opération de revitalisation du territoire / PVD

Engagement de la CCLLB en octobre 2020 pour la mise en œuvre **d'une ORT** intégrant la candidature des communes de Montval-sur-Loir, La Chartre sur le Loir et Le Grand Lucé au dispositif "**Petites Villes de demain**".

5

9

Ce programme vise la requalification d'ensemble de centres-villes à travers des actions coordonnées dans les domaines de l'habitat, l'urbanisme, les commerces, l'économie, les politiques sociales...

5

9

AGENCE  
NATIONALE  
DE LA COHÉSION  
DES TERRITOIRES





# 1 – 3 Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI)

---

Sur l'année 2020, la Compétence GEMAPI a permis la continuation de l'étude préalable / diagnostic des milieux aquatiques sur les bassins versants de la Braye en Sarthe, de la Veuve, de l'Yre et du Dinan (Travaux d'études confiés au cabinet Hardy Environnement), Cette étude concerne 8 Masses d'eau:

Nom de la Masse d'eau	Code
LA BRAYE ET SES AFFLUENTS DEPUIS LA SOURCE JUSQU'A GREEZ-SUR-ROC	FRGR1584
LA VEUVE ET SES AFFLUENTS DEPUIS LA SOURCE JUSQU'A LHOMME	FRGR1572
<b>LE COLONGE ET SES AFFLUENTS DEPUIS LA SOURCE JUSQU'A SA CONFLUENCE AVEC LA BRAYE</b>	FRGR1186
<b>LE DINAN ET SES AFFLUENTS DEPUIS LA SOURCE JUSQU'A SA CONFLUENCE AVEC LE LOIR</b>	FRGR1114
LE FRESNAY ET SES AFFLUENTS DEPUIS LA SOURCE JUSQU'A SA CONFLUENCE AVEC LA BRAYE	FRGR1226
<b>LE MAINEAU ET SES AFFLUENTS DEPUIS LA SOURCE JUSQU'A SA CONFLUENCE AVEC LA BRAYE</b>	FRGR1241
<b>LE TUSSON ET SES AFFLUENTS DEPUIS LA SOURCE JUSQU'A SA CONFLUENCE AVEC LA BRAYE</b>	FRGR1193
L'ETANGSORT ET SES AFFLUENTS DEPUIS LA SOURCE JUSQU'A SA CONFLUENCE AVEC LA VEUVE	FRGR1571

Malgré les difficultés liées au COVID-19, durant l'année ont été réalisées :

- La phase diagnostic approfondie
- La phase Enjeux Objectifs et Scénarii d'actions

Cette phase d'études est, pour rappel, menée sur la base d'un groupement de commandes réalisé entre les Communautés de Communes Loir-Lucé-Bercé (coordonnateur du groupement), du Pays de l'Huisne Sarthoise, des Vallées de la Braye et de l'Anille et Gesnois Bilurien.

L'étude diagnostic ainsi que l'animation sont financées par l'Agence de l'Eau Bretagne Pays de la Loire, et le reliquat est réparti entre les 4 Communautés de Communes selon une clé de répartition déterminée comme suit :

NOM EPCI	Clé de répartition 50% population 50% superficie
CC Loir-Lucé-Bercé	56,0 %
CC des Vallées de la Braye et de l'Anille	33,3 %
CC du Pays de l'Huisne Sarthoise	7,9 %
CC le Gesnois Bilurien	2,8 %
<b>TOTAL</b>	<b>100 %</b>

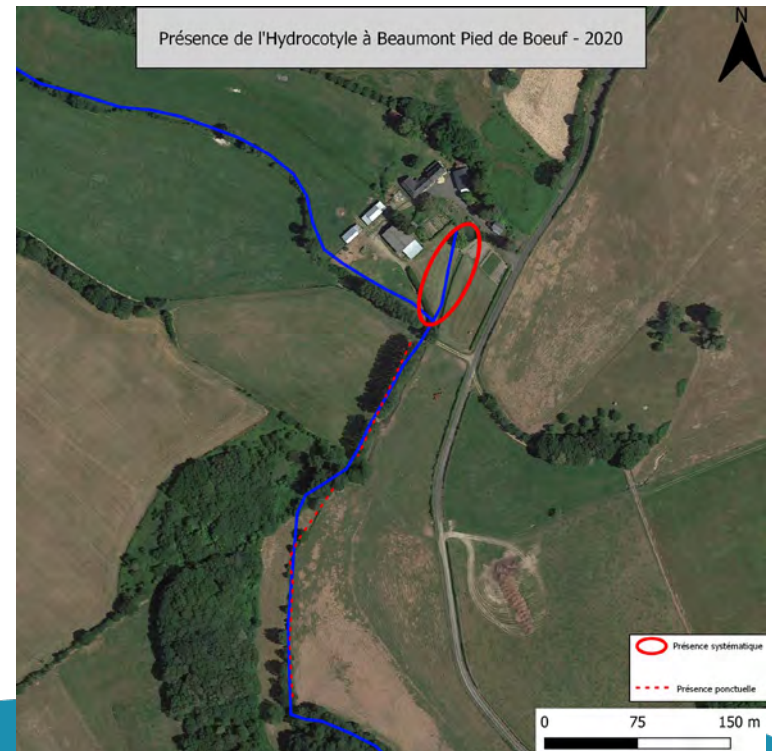
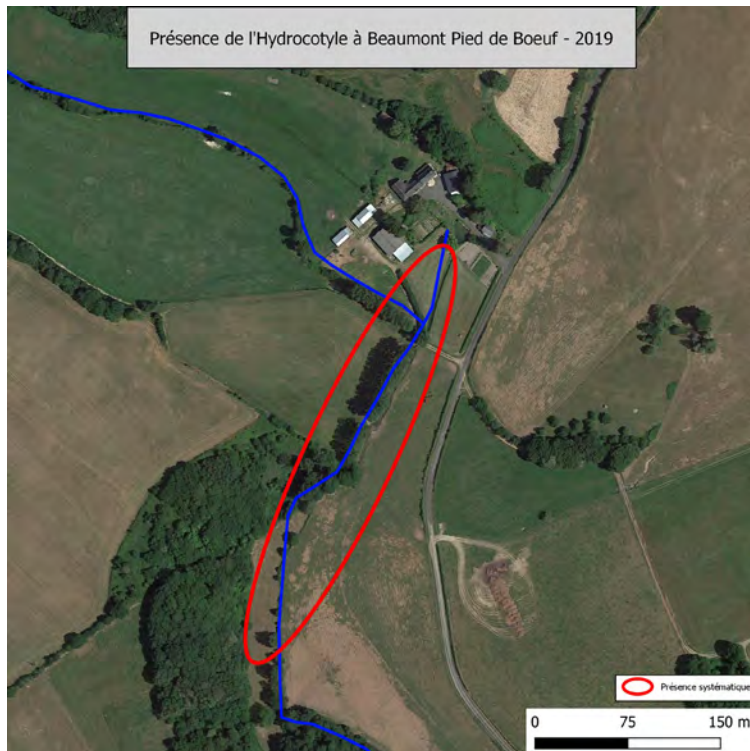
L'orientation de structuration envisagée, est la mise en place d'une gouvernance transitoire à travers une entente intercommunale sur l'année 2022 puis une structuration en Syndicat Mixte dès janvier 2023.

## Gestion de l'espèce invasive l'Hydrocotyle fausse Renoncule (Beaumont Pied de Bœuf):

La première action d'arrachage, réalisée en 2019, a mobilisé 11 personnes.

Sur l'années 2020:

- 9 heures d'intervention d'arrachage sur site:
- Très forte régression de la présence de l'Hydrocotyle sur site même en période de forte chaleur.





6  
4

6  
4



AVANT

APRES



L'exercice de cette compétence par la Communauté de Communes se traduit également par :

- Réalisation d'une Convention de partenariat avec POLLENIZ (pour la gestion ragondins/rats musqués) comprenant l'animation du réseau de piégeurs intervenant sur l'entier territoire de la Communauté de Communes, le défraiement des piégeurs (sur preuves de capture) et la distribution de matériel (selon une enveloppe validée de 2 000€);
- Volet concertation auprès des Nouveaux élus et restitution du diagnostic GEMAPI auprès des communes cibles (état des tronçons de cours d'eau diagnostiqués);
- Travail sur la visualisation et la sensibilisation du risque inondation grâce au Plan d'Action de Prévention des Inondation (PAPI) auprès des communes.



# 1 – 4 Collecte et traitement des déchets

---

Cette compétence est confiée sur le territoire à 2 syndicats de collecte et de traitement :

## Secteur de l'ex- Communauté de Communes Loir et Bercé :

- Compétence confiée au Syndicat Mixte du Val de Loir

Dépenses : 1 202 792,66 €

Recettes : 1 238 736,93 €

(redevance d'enlèvement des ordures ménagères – REOM)



Syndicat Mixte du Val de Loir  
pour collectes et traitement  
des déchets

## Secteur de l'ex-Communauté de Communes du Val du Loir :

- Compétence confiée au SYVALORM (ex-SICTOM de Montoire sur le Loir)

Dépenses : 566 826,00 €

Recettes : 576 247,00 €

(taxe d'enlèvement des ordures ménagères – TEOM)



## Secteur de l'ex-Communauté de Communes de Lucé :

- Compétence confiée au SYVALORM (ex-SMIRGEOMES)

Dépenses : 473 287,00 €

Recettes : 497 860,19 €

(redevance d'enlèvement des ordures ménagères incitative – REOMi)

**A noter** : depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2020, le SMIRGEOMES et le SICTOM se sont regroupés pour former le SYVALORM



Syndicat Mixte du Val de Loir  
pour collectes et traitement  
des déchets



Le Syndicat du Val de Loir regroupe 2 communautés de communes, Sud Sarthe et Loir-Lucé-Bercé (ex périmètre CC Loir et Bercé); soit un total de 32 communes pour 35 356 habitants.



6  
9

Le SYVALORM regroupe 7 communautés de communes, dont 4 en Sarthe et 3 en Loir et Cher; soit un total de 134 communes pour 109 572 habitants.



6  
9



# 1 – 5 Aménagement, création et gestion des aires d'accueil des gens du voyage

---

La Communauté de Communes dispose de 3 sites d'accueil des gens du voyage, qu'elle gérait directement jusqu'au 30 avril 2018.

**Aire de Sainte Cécile située sur la commune déléguée de Château du Loir : 16 emplacements**

**Aire des Marais située sur la commune déléguée de Montabon : 5 emplacements**

**Aire des Brégeons sur la commune de la Chartre sur le Loir : 8 emplacements**

7  
+

Depuis le 1<sup>er</sup> mai 2018, la Communauté de Communes a, du fait de son adhésion, délégué au Syndicat Mixte de la Région Mancelle pour le Stationnement des Gens du Voyage, la gestion et l'entretien de ces 3 aires d'accueil.

Le SMGV réunit aujourd'hui 12 Communautés de Communes, et gère 24 aires de stationnement, soit 434 places de stationnement.

Au titre de l'année 2020, la Communauté de Communes a versé au SMGV la somme de 39 744 €.



7  
+



7  
2

# 1 – 6 Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET)

---

7  
2





- **Compétence obligatoire pour les EPCI de + de 20 000 hbts**

7  
3

7  
3

- **Compétence transférée par délibération du 11 mai 2017 au PETR Vallée du Loir**

✓ **Approbation du PCAET de la Vallée du Loir en décembre 2020**

Les axes du plan :

- 1 - Faire vivre le plan climat-air-énergie territorial
- 2 - Mobiliser les citoyens autour des enjeux énergétiques et climatiques
- 7 3 - Permettre l'efficacité énergétique du parc résidentiel et tertiaire
- 4 4 - Développer les possibilités d'autonomie énergétique du territoire
- 5 - Mobiliser les écosystèmes dans leurs capacités de stockage carbone et/ou de protection face aux impacts du changement climatique
- 6 - « Réinventer » et « Ré-enchanter » l'agriculture et la sylviculture locales
- 7 - Privilégier une économie d'implication locale
- 8 - Optimiser les déplacements sur le territoire

## Les objectifs chiffrés :

➤ A l'horizon 2030 :



➤ A l'horizon 2050 :



✓ **Les actions engagées**

- Mise en œuvre d'un programme d'Intérêt Général de rénovation énergétique
- Création d'un service efficacité énergétique pour accompagner les collectivités dans leurs projets (rénovation énergétique, réduction des consommations...)
- Communication et sensibilisation aux EnR (Energies renouvelables)
- Lancement d'une Charte forestière territoriale
- Dispositif "Village durable"
- Plan de déplacements durables et expérimentation de lignes de covoiturage (Acoté)



## 2 - Compétences optionnelles

---



## 2- 1 Création ou aménagement et entretien de la voirie d'intérêt communautaire

---

7  
8

7  
8

## Service voirie :

- 3 agents communautaires (un responsable de service, un technicien et une assistante administrative à raison d'une journée par semaine)
- 70 agents communaux mis à disposition
- 915 880 ml de voirie
- Charge totale de travaux transférée en 2020 : 2 777 822,60 €
- Montant des charges retenues au titre des attributions de compensation : 1 850 491,00 €
- Montant des remboursements aux communes pour mise à disposition des services techniques : 1 267 833,62 €
- Montant des remboursements aux communes pour les prestations de fauchage et élagage : 74 241,13€



## Travaux réalisés en 2020 :

- Des marchés de voirie :
  - Lot voirie n°1: 311 498,34 € TTC
  - Lot voirie n°2: 379 619,52 € TTC
  - Lot assainissement voirie n°3: 93 505,38 € TTC
  - Lot assainissement voirie n°4: 78 543,84 € TTC
- Un marché de fauchage/ débroussaillage: 170 649,10 € TTC

8  
0

8  
0

## Gestion du domaine public :

- 60 Permissions de voirie
- 10 Arrêtés d'alignement
- 38 Demandes d'urbanisme



## Les actions envisagées sur 2021 :

- Développement du SIG voirie
- Mise à jour du règlement de voirie
- Mise à jour du classement des voiries
- Mise en place d'une communication sur les chantiers auprès des communes
- Réalisation de la maîtrise d'œuvre/assistance à maîtrise d'ouvrage pour les projets communaux



## 2- 2 Politique du logement et du cadre de vie

---

# Résidence Autonomie Les Aubépines



## Propriétaire - Gestionnaire

Les bâtiments sont la propriété de Logi Ouest, bailleur social; la Communauté de Communes Loir-Lucé-Bercé est gestionnaire. Le Contrat de location a été renégocié au 01.01.2017. Le montant du loyer est révisé chaque année au 1<sup>er</sup> janvier en fonction des variations de l'indice de révision des loyers du 2<sup>ème</sup> trimestre de l'année précédente (IRL). En 2020, nous avons versé **190 930,00€** de loyers à Logi Ouest.

**Les agents:** La résidence emploie 12 agents soit 8,58 Equivalents Temps Plein (2019: 7,83 ETP et 2018: 7,95 ETP).

## **2 agents administratifs** (1,58 ETP) :

- Emilie BOULAY, Responsable de l'établissement (0,80 ETP) - Titulaire
- Justine VERRIER, Assistante administrative et comptable (0,78 ETP) - Titulaire

## **10 agents techniques** (7 ETP soit + 0,67 ETP) :

- Michelle BAUDOIN – Agent de restauration (0,83 ETP) - Titulaire
- Laurence BEAUNÉ, Agent polyvalent d'entretien et de restauration (0,80 ETP) - Titulaire
- Maud CHARDON, Gardien de nuit (0,60 ETP) - En CDD
- Emilien CONCA, Gardien de nuit (0,60 ETP) - Stagiaire
- Gwendoline COURANT, Agent polyvalent d'entretien et de restauration (0,57 ETP) - Titulaire
- Véronique GERAUD, Agent polyvalent d'entretien et de restauration (0,81 ETP) - Titulaire
- Muriel JAMIN, agent polyvalent d'entretien et de restauration (0,29 ETP) - En CDD
- David LEGARÉ, Agent technique polyvalent bâtiments, mis à disposition par la Communauté de Communes (0,5 ETP) - depuis le 01.06.2020 - Stagiaire
- Laurent LEVIER, Agent technique polyvalent bâtiments, mis à disposition par la Communauté de Communes (0,5 ETP) - du 01.07.2019 au 31.05.2020 - Titulaire
- David MORILLE, Cuisinier (1 ETP) - En CDD
- Catherine RAPICAULT, agent polyvalent d'entretien, de restauration et d'animation (1 ETP) - Titulaire

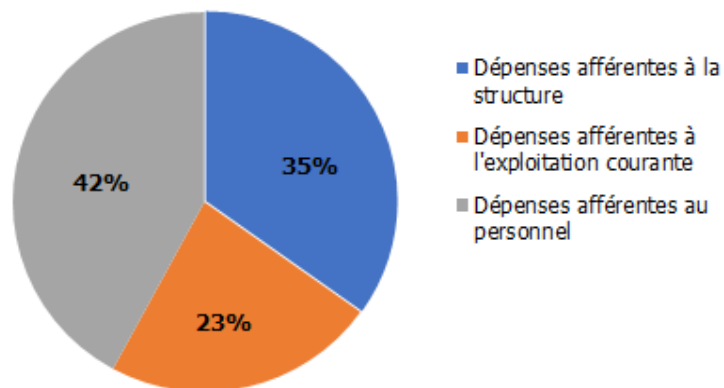
**Renforts :** plusieurs agents de la Communauté de Communes mobilisés auprès des agents de la résidence en renfort pour faire face aux contraintes d'organisation imposées par la crise sanitaire (suspension du service du déjeuner en salle à manger de mars à juin, visites des familles encadrées et sur rendez-vous dans un espace aménagé fin avril-fin juin puis à partir de novembre; 3 agents contractuels en CDD depuis fin décembre pour les mêmes raisons. **Aucun cas de Covid sur toute l'année 2020 n'a été à déplorer.**

## Délibération 2019 12 100 du 05 décembre 2019 : Tarifs et redevances applicables au 1<sup>er</sup> janvier 2020

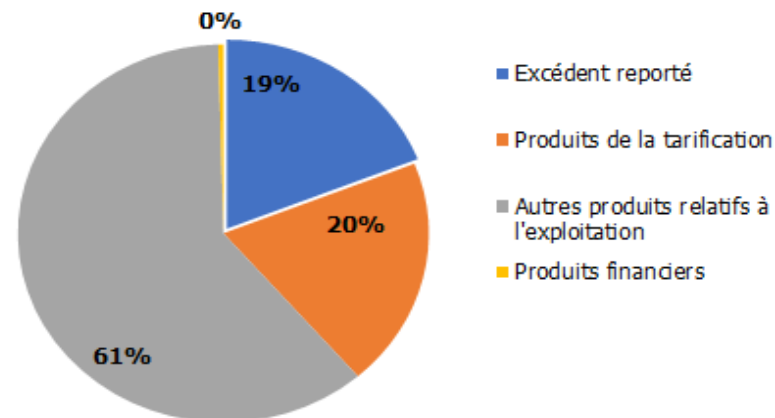
Loyer mensuel	202,62€
Charges locatives mensuelles (résidents)	365,88€
<b>Soit Redevance mensuelle</b>	<b>568,50€</b>
Charges locatives mensuelles du logement de fonction	74,62€
Repas résident (+0,20€ au 01.01.2018)	8,90€
Repas d'hôte (depuis le 01.01.2013)	13,25€
Repas d'hôte enfant (-12 ans)	9,90€
Chambre d'hôte (depuis le 01.01.2013)	25,00€
Lessive (depuis le 01.01.2013)	4,50€
Loyer annuel Salon de coiffure	268,18€
Loyer annuel bureau Familles Rurales	441,91€
Droit de place (pédicure, vente au déballage...)	10,36€

	Exercice Comptable <b>2020</b>	Exercice Comptable <b>2019</b>	Exercice comptable <b>2018</b>
<b>INVESTISSEMENT</b>			
Dépenses	11 505,20€	46 793,07€	78 106,10€
Recettes	10 328,42€	55 825,71€	18 856,44€
Résultat de l'exercice	- 1 176,60€	9 032,64€	-59 249,66€
Résultat antérieur reporté	84 830,15€	75 797,51€	135 047,17€
<b>Résultat de la section à la clôture de l'exercice avant RAR</b>	<b>83 653,55€</b>	<b>84 830,15€</b>	<b>75 797,51€</b>
<b>RAR dépenses</b>	<b>0,00€</b>	<b>0,00€</b>	<b>32 427,06€</b>
<b>FONCTIONNEMENT</b>			
Dépenses	737 976,91€	773 722,29€	724 513,15€
Recettes	757 310,08€	741 170,65€	749 724,80€
Résultat de l'exercice	19 333,17€	-32 551,64€	25 211,62€
Résultat antérieur reporté	177 788,20€	210 339,84€	185 128,19€
<b>Résultat de la section à la clôture de l'exercice</b>	<b>197 121,37€</b>	<b>177 788,20€</b>	<b>210 339,84€</b>
<b>Résultat à affecter</b>	<b>280 744,92€</b>	<b>262 618,35€</b>	<b>286 135,35€</b>

## Dépenses de fonctionnement : 737 976,91€



## Recettes de fonctionnement : 935 098,28€



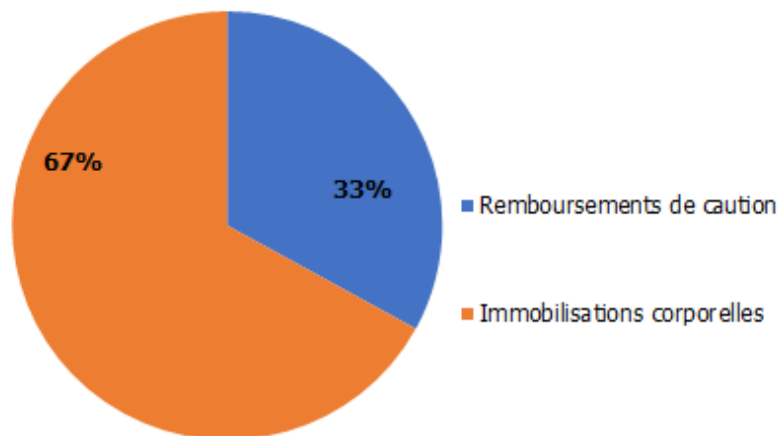
### Principales dépenses de fonctionnement :

- **Loyer versé à Logi Ouest** : 190 930,00€
- **Denrées alimentaires** : 62 023,06€ soit 2,72€/repas servi (2,74€ en 2019; 2,93€ en 2018)
- **Fioul** : 45 771,92€ soit 66 290 litres (67 718,65€ pour 75 959 litres en 2019)
- **Entretien et réparation des bâtiments** : 10 775,79€ (24 794,29€ en 2019)
- **Maintenance** (ascenseurs...) : 24 023,82€ (22 923,10€ en 2019)
- **Electricité** : 22 193,24€ (19 841,99€ en 2019)
- **Eau et assainissement** : 10 666,25€ (9 053,72€ en 2019)

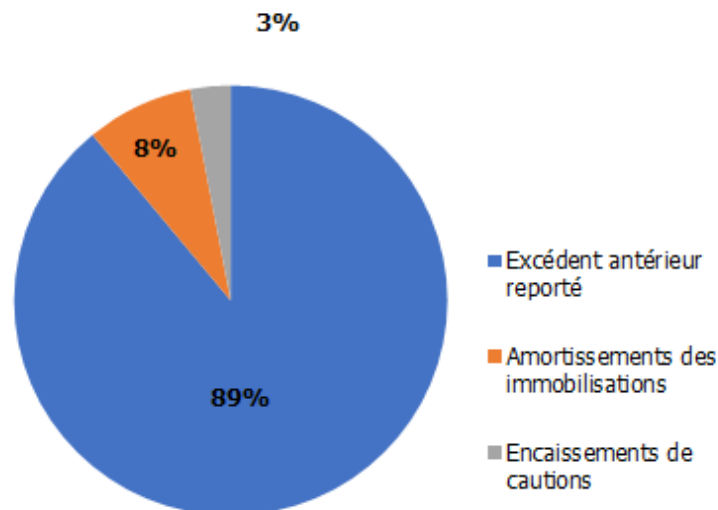
### Principales recettes de fonctionnement :

- **Loyers résidents** : 189 044,46€ soit 933 loyers et un taux de remplissage de 97,19% (97,60% en 2019)
- **Prestations auprès des résidents (repas...)** : 207 208,65€
- **Charges** (résidents + logement de fonction) : 341 815,37€
- **Excédent reporté** : 177 788,20€

## Dépenses d'investissement : 11 505,02€



## Recettes d'investissement : 95 158,57€



### Détails des dépenses d'investissement :

- Aspirateur : 315,76€
- Ordinateur portable : 1 145,00€
- Signalétique extérieure : 1 878,00€
- Défibrillateur : 1 726,80€
- Batteur de cuisine : 503,36€
- Mobilier (bibliothèque, rayonnage) : 1 318,70€
- Matériel sonorisation (enceinte + micro) : 203,63€
- Remboursement de 8 cautions : 3 830,77€

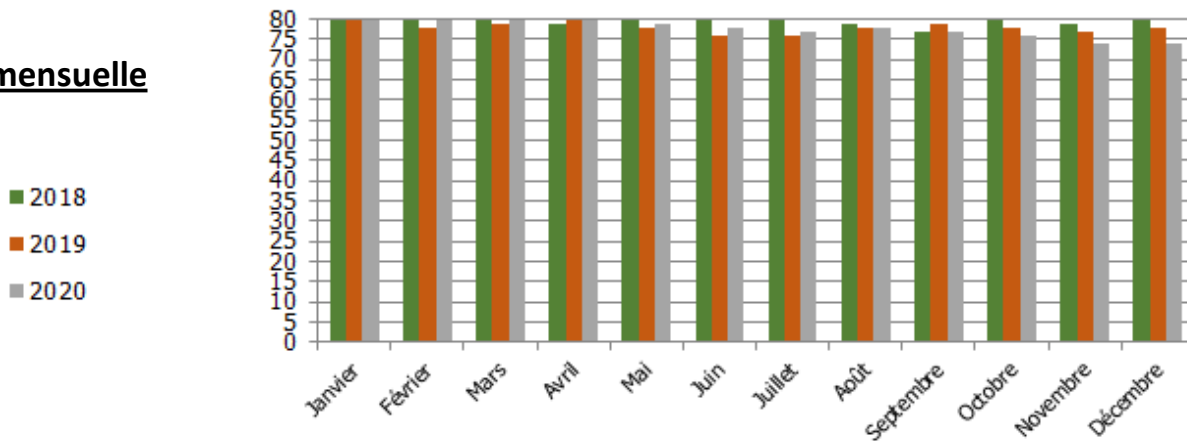
### Détails des recettes d'investissement :

- Encaissement de 5 cautions : 2 842,50€
- Amortissements : 7 485,92€
- Excédent antérieur reporté : 84 830,15€



# Occupation des logements : variation sur trois ans

## Variation mensuelle



## Taux d'occupation

2020	97,19%
2019	97,60%
2018	99,38%

Soit 933 redevances encaissées (12 mois x 80 logements = 960 loyers) pour un montant de **530 410,50€** :

- Loyers: 189 044,46€ (+1 869,34€ par rapport à 2019)
- Charges: 341 366,04€ (+3 886,78€ par rapport à 2019)

Delta de 27 loyers par rapport à un taux d'occupation de 100% (delta de 23 loyers en 2019) essentiellement dû à la crise sanitaire:

- Admissions impossibles pendant le premier confinement
- Conditions d'admissions strictes et difficiles à partir du mois de juin (test RT-PCR avant l'admission et à j+7, confinement dans le logement jusqu'au résultat du test...)

## Sorties

### Entrées

2020	4
2019	14
2018	12

	Total	EHPAD	Autre résidence	Décès	Retour au domicile
2020	9	3	0	5	1
2019	13	6	1	6	0
2018	11	4	0	7	0

## Prestations facultatives facturées

Prestations	En 2020	En 2019	En 2018
Repas résident	22 640 (201 496,00€) <b>+ 2 369 repas</b>	20 271 (180 411,90€) <b>- 637 repas</b>	20 908 (186 081,20€) <b>+1 364 repas</b>
Repas d'hôte	95 (1 258,75€) <b>- 238 repas</b>	333 (4 412,25€) <b>+ 82 repas</b>	251 (3 325,75€) <b>+161 repas</b>
Nombre de repas moyen / jour	62 <b>+ 6 repas</b>	56 repas <b>- 2 repas</b>	58 repas <b>+ 4 repas</b>
Chambre d'hôte	0 (0,00€) <b>- 2 nuitées</b>	2 (50,00€) <b>- 5 nuitées</b>	7 (175,00€) <b>+ 2 nuitées</b>
Lessive	105 (472,50€) <b>+ 26</b>	79 (355,50€) <b>- 141</b>	220 (990,00€) <b>- 30</b>
Droit de place	9 (93,24€) <b>-2 ventes au déballage</b>	11 (112,20€) <b>-2 ventes au déballage</b>	13 (131,04€) <b>+ 3 ventes au déballage</b>

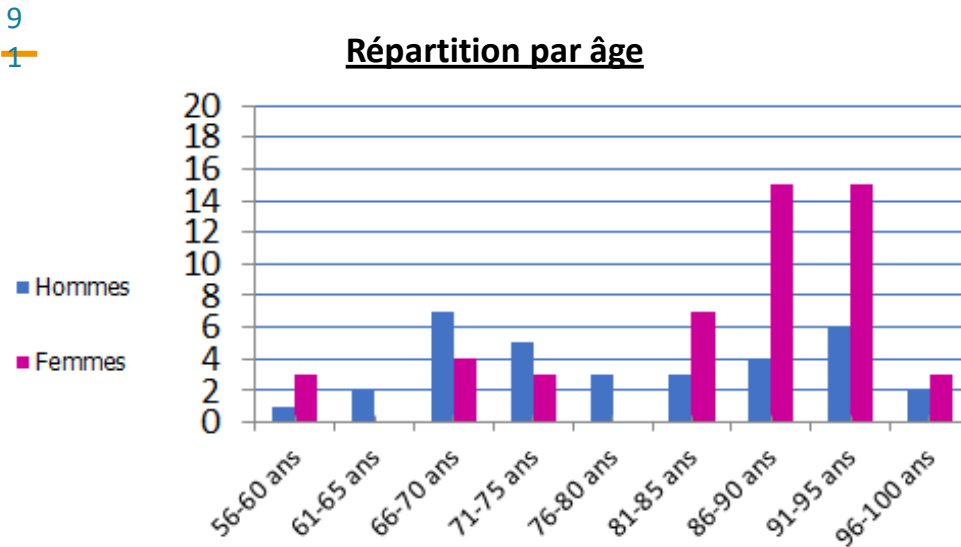
Variation des chiffres due à la crise sanitaire et aux confinements successifs:

- Entre 74 et 78 repas / jours servis pendant le premier confinement
- Présence des proches en salle à manger interdite de mars à juin et à nouveau depuis fin octobre 2020
- Nette augmentation du nombre de lessives
- Ventes au déballage du printemps et de la fin de l'année annulées

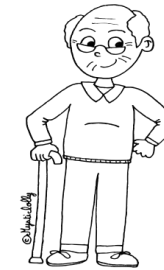
## Répartition Hommes / Femmes



## Répartition par âge



## Age moyen



79,53 ans  
+ 2 ans



85,32 ans  
-0,12 ans

82,97 ans  
+0,62 ans

## Âge moyen à l'entrée

	Âge moyen	Plus jeune	Plus âgé
2020	83 ans	74 ans	90 ans
2019	79,5 ans	58 ans	91 ans
2018	83,18 ans	70 ans	94 ans

## Âge moyen à la sortie

	Âge moyen	Plus jeune	Plus âgé
2020	75,21 ans	62 ans	99 ans
2019	87 ans	76 ans	96 ans
2018	86,55 ans	77 ans	96 ans

## Composition du foyer



Hommes seuls : 25

-2



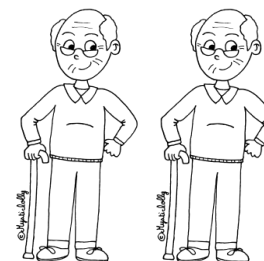
Femmes seules : 44

-3



Couples : 5

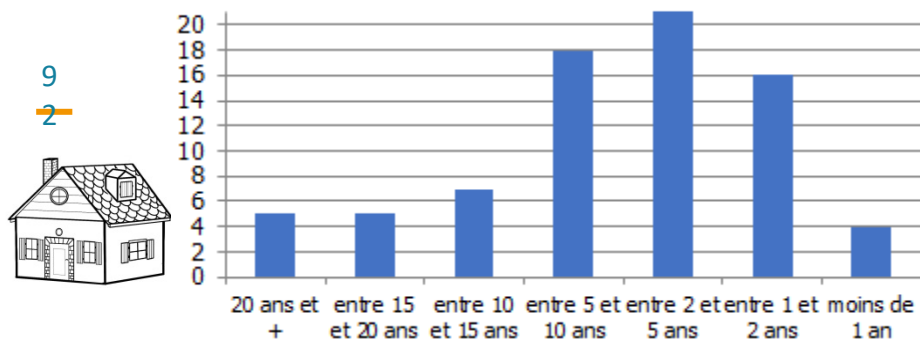
+2



Fratrie : 1

=

## Durée du séjour



- 1 résidente (82 ans) est présente depuis le 1<sup>er</sup> décembre 1990 soit **29 ans et 1 mois**
- 1 résident (79 ans) est présent depuis le 1<sup>er</sup> février 1991 soit **28 ans et 11 mois**
- 1 résident (79 ans) est présent depuis le 1<sup>er</sup> décembre 1994 soit **25 ans et 1 mois**
- La fratrie de résidents (67 et 65 ans) est présente depuis le 1<sup>er</sup> juillet 1997 soit **22 ans et 6 mois**

Tous sont arrivés avant l'âge de 60 ans en leur qualité de majeurs protégés (dérogation à la règle d'être âgé de 60 au moins et d'être en position de retraite).

## Durée moyenne du séjour des résidents présents au 31.12

2020	2019	2018
6 ans et 4 mois	6 ans et 2 mois	5 ans et 9 mois

## Durée moyenne du séjour des résidents sortis en 2018

2020	2019	2018
7 ans et 3 mois	6 ans et 6 mois	6 ans et 2 mois

Sont dénommés Résidences autonomie, les établissements qui accueillent une proportion de résidents classés dans les GIR 1 à 3 ne dépassant pas 15% de la capacité autorisée ainsi qu'une proportion de résidents classés dans les GIR 1 à 2 ne dépassant pas le seuil de 10% de la capacité autorisée (GIR 6 : parfaitement autonome et valide; GIR 1 : grabataire).

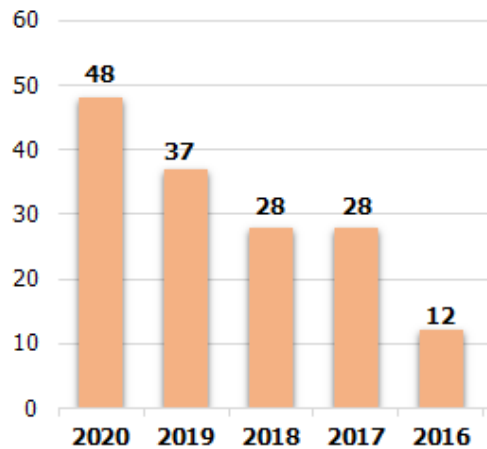
Compte tenu de sa capacité d'accueil (80 logements), les seuils de dépendance nous permettent d'accueillir:

- 8 résidents en GIR 1 et 2 (10% de notre capacité)
- 12 résidents en GIR 1 à 3 (15% de notre capacité)

## Données extraites par le Département

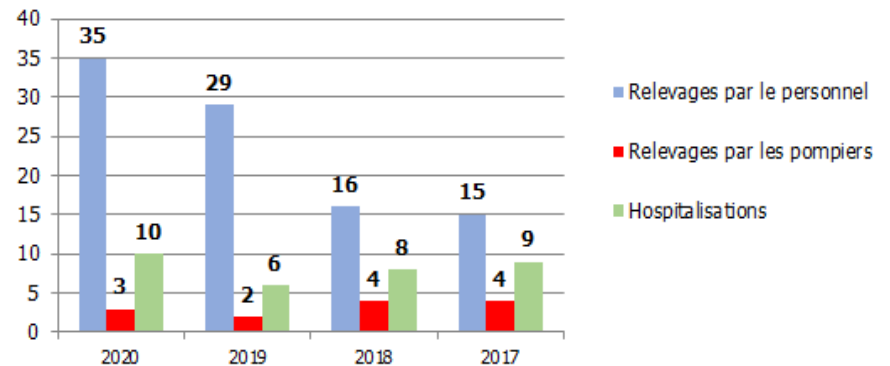
	Au 31.12.2020	Au 31.12.2019	Au 31.12.2018
GIR 5 et 6	62	62	60
GIR 4	14	15	19
GIR 3	2	2	2
GIR 1 et 2	0	0	0
Handicapés, personnes reconnues inaptés au travail...	2	3	2
<b>Niveau de dépendance</b>	<b>2,5%</b>	<b>2,5%</b>	<b>2,5%</b>

## Evolution du nombre de chutes



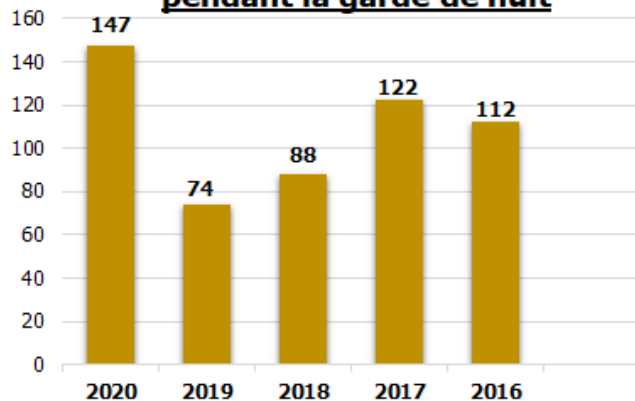
9  
4

## Répartition par type d'intervention



9  
4

## Evolution du nombre d'interventions pendant la garde de nuit



Nette augmentation à la fois du nombre de chutes (+11) avec une hausse des hospitalisations et des interventions au cours de la garde de nuit (+73) due au confinement (baisse de l'activité physique, perte de repères, phénomène de glissement...)

## Actions et évènements 2020

- Remplacement du dispositif de sécurité apportant au résident une assistance 24h24 – Initialement prévu en avril 2020; reporté au mois de décembre 2020 (achèvement de l'installation en février 2021)
- Réorganisation du service: révision de l'ensemble des plannings des agents au 01.04.2020 et recrutement de deux gardiens (0,60 ETP chacun) et d'un agent polyvalent d'entretien et de restauration (0,29 ETP)
- Annulation partielle des animations: Exposition lors de **9** Peintres en Liberté, rencontre intergénérationnelle avec les **5** enfants de l'école de Saint Vincent, concert des écoles de musique de la CCLLB, "Question pour un résident"
- Report de la mise en place du programme mensuel d'animations assurées par un agent de la résidence (loto, ateliers mémoire, jeux de société...)
- Poursuite des deux séances hebdomadaires de gym sur chaise (suspension temporaire lors du premier confinement)
- Réalisation de 3 tableaux par les résidents volontaires lors de séances de peinture encadrées par les trois animatrices de l'association *Peintres en Liberté* entre fin septembre et fin avril
- Aménagement de la bibliothèque, malheureusement en accès limité en raison de la crise sanitaire

## Perspectives 2021

- Trois tablettes numériques allouées par le Département pour faciliter les échanges à distance entre les résidents et leurs familles
- Poursuite des 2 séances hebdomadaires de gym sur chaise financées par la conférence des financeurs
- Mise en place d'un programme mensuel d'animations assurées par un agent de la résidence (2 après-midis / semaine) : loto, ateliers mémoire... dès que les conditions sanitaires le permettront



## 2- 3 Construction, entretien et fonctionnement d'équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire

9

6

9

6



## Centre Aquatique



9



9



Le Centre Aquatique est géré depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2018 par la société EQUALIA, dans le cadre d'un marché de prestation de services.

Ce contrat a été conclu pour deux ans, et a été reconduit pour un an complémentaire sur l'année 2020. Il devait ainsi prendre fin au 31 décembre 2020. Toutefois, en raison de la crise sanitaire, une durée complémentaire a été autorisée pour une nouvelle période de 6 mois.

Sont confiés au titulaire du marché :

- ✓ La gestion complète du service (gestion administrative, financière et comptable de l'équipement, gestion de la billetterie, perception des recettes)
- ✓ L'accueil des usagers (particuliers, clubs, scolaires ...) et la mise en place d'activités physiques aquatiques
- ✓ Le maintien en parfait état de fonctionnement des ouvrages (gestion des fluides, entretien et maintenance préventive des installations et des équipements)



## Bilan des activités et animations

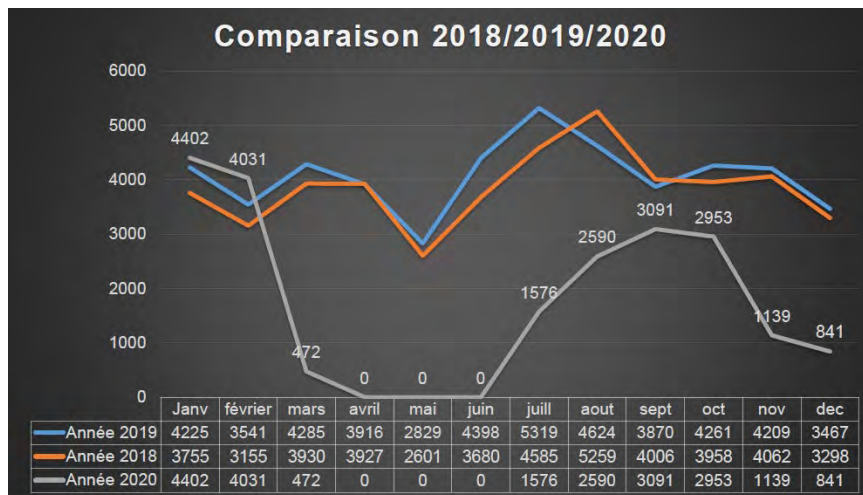


L'année 2020 a malheureusement été marquée par de très longues périodes de fermeture, en raison de la crise sanitaire, et par des restrictions de fréquentations et d'activités..

Néanmoins, nous avons pu constater en janvier et février 2021 (avant la crise COVID-19), une fréquentation soutenue et en progression par rapport aux années 2019 et 2020, actant des efforts de fidélisation réalisés par notre prestataire depuis 2018.

9  
9

9  
9



En 2020, nous avons enregistré 22 746 entrées (contre 49 240 en 2019) malgré une fermeture totale de l'équipement du 15 mars au 30 juin 2020 et une fermeture partielle (maintien uniquement des scolaires) à compter du 30 octobre.

## Bilan global de fréquentation 2012- 2020 :

Année	Adultes	Enfants	Groupes	Associations	Aquagym Aquabike	Cours enfants	Cours adultes	Clubs	Scolaires	Entrée gratuite	CE	TOTAL	
2012	27 532	14 349	905	1 307	10 153	2 322	404	1 627	7 373	229	/	<b>66 201</b>	
2013	23 165	10 559	930	947	8 442	2 412	131	1 779	8 478	31	/	<b>56 874</b>	
2014	20 792	7 869	535	966	8 538	1 604	0	1 925	8 053	12	/	<b>50 294</b>	
2015	20 618	7 383	519	749	8 752	1 894	0	1 603	7 539	28	/	<b>49 085</b>	
2016*	17 136	6 271	425	405	6 213	1 527	0	1 061	5 105	39	/	<b>38 182</b>	
2017*	8 077	3 066	221	238	3 370	665	0	348	3 562	21	/	<b>19 568</b>	
2018	unitaire	Abon°	5 372	367	841	7 892	2 156	108	1 869	8 980	25	338	<b>46 242</b>
	7 444	10 850											
2019	unitaire	Abon°	5 472	567	1 683	8 617	1 761	124	2 388	9 200	103	490	<b>49 240</b>
	7 593	11 242											
2020	unitaire	Abon°	2 318	241	682	3 910	1 079	59	1 126	5 476	150	140	<b>22 746</b>
	3 481	4 084											

\* années 2016-2017 incomplètes – fermeture au 28 septembre 2016 au 06 juillet 2017 en raison de malfaçons sur ouvrage – Arrêté de fermeture pour mise en danger des utilisateurs et du personnel

Année 2020 : fermeture du 15 mars au 30 juin 2020 – fermeture partielle (scolaires uniquement) à compter du 30 octobre 2020.

## Un projet d'extension, en cours de réflexion:

Afin d'étoffer les services proposés par le centre aquatique, une réflexion est actuellement en cours pour offrir à terme un espace bien-être, un espace pataugeoire pour les plus-petits et éventuellement un toboggan ou pentagliss.

Une enquête a ainsi été lancée en cours d'année 2019 afin de recueillir les attentes du public. Afin que cette enquête soit représentative, pouvaient y répondre tant les usagers qui fréquentent déjà l'établissement, que les non-usagers du centre aquatique.

Il en est ressorti une véritable attente du public sur la création d'un espace bien-être (jacuzzi, hammam ...).

C'est donc à partir de ces pistes de réflexion qu'une étude de faisabilité est menée par nos services en partenariat avec le gestionnaire du site.

Sur la base de la définition des besoins, les études préalables se terminent.

Elles ont consisté à produire les points suivants:

- Étude géotechnique et hydrogéologique,
- Diagnostic des équipements techniques pour connaître leur état de vétusté et leur capacité à fournir l'énergie nécessaire au fonctionnement de l'extension.

## Bilan Global pour la Communauté de Communes

Charges d'exploitation (forfait versé à EQUALIA) :	556 403,00 €
Frais d'entretien et grosses réparations :	41 979,23 €
Recettes d'exploitation (régie + subvention du Département) :	103 155,27 €
Solde reste à charge :	<b>495 226,96 €</b>

1  
0  
2



1  
0  
2

# Ecole de musique intercommunale



**2 lieux d'enseignements : Montval-sur-Loir et Marçon.**

*Les chiffres qui apparaissent dans ce document sont basés sur la rentrée 2020-2021.*

La crise sanitaire que nous traversons a eu un léger impact sur les inscriptions de cette année scolaire. Malgré une communication accrue, les effectifs de l'école passent de 217 à 211 élèves cette année. Les variations les plus notables sont liées au départ de 2 enseignants en trompette (-5 élèves) et en technique vocale (-7 élèves). Ces baisses sont compensées par une augmentation des effectifs en éveil musical et des ateliers découvertes (passage de 15 à 27 élèves). Les autres classes sont globalement stables.

1  
0  
4 La proportion des élèves adultes a mécaniquement baissé avec le départ des élèves en technique vocal remplacés par des enfants dans le cycle d'éveil. Les adultes représentent dorénavant 34% des effectifs (au lieu de 40% en 2019-2020). La stratégie de communication axée depuis l'année dernière vers le milieu scolaire rajeunit les effectifs de l'établissement.

1  
0  
4

La mise en œuvre à la rentrée de septembre 2020 d'un parcours spécifique pour les musiques actuelles commence à trouver son public avec 6 élèves inscrits en formation musicale et une augmentation des effectifs en classe de guitare électrique.



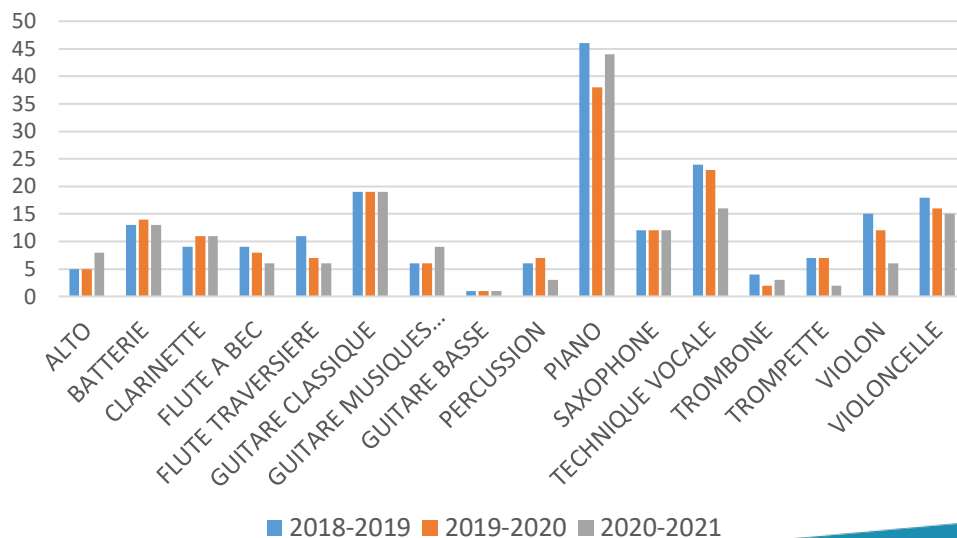
## Cours individuels, formation musicale et pratiques collectives

FORMATION MUSICALE (FM)	2019/2020	2020/2021
EVEIL	15	27
FM 1 <sup>er</sup> Cycle	77	59
FM 2 <sup>ème</sup> cycle	19	14
FM adultes	13	21
FM Musiques actuelles amplifiées	0	6
<b>TOTAL</b>	<b>124</b>	<b>121</b>



1  
0  
5

### Ateliers découvertes: 15 élèves

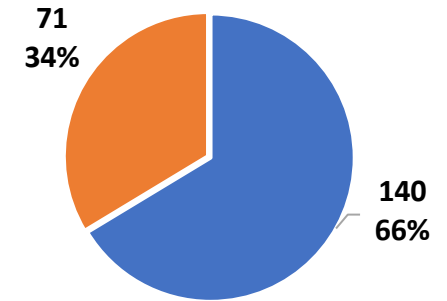


Pratiques collectives	2020/21	Durée et récurrence
Orchestre petites Cordes	11	1h00/semaine
Orchestre Harmonie	8	1h00/semaine
Atelier Jazz	6	1h00/semaine
Ensemble Saxophones	7	Par session- stage
Ensembles violoncelles	7	Planning établis sur l'année
Ens. Musiques Actuelles	6	1h00/semaine
Ensemble Eventail	4	1h30/ tous les 15 jours
Quatuor de clarinettes	5	1h30/ tous les 15 jours
Musique de chambre	7	Sur rdv
Atelier guitare classique	4	1h00/semaine
Atelier guitares & chansons	4	1h00/semaine
Atelier percussions	5	1h00/semaine
Atelier techniques vocales	4	1h00/semaine

## Les élèves: âge, provenance

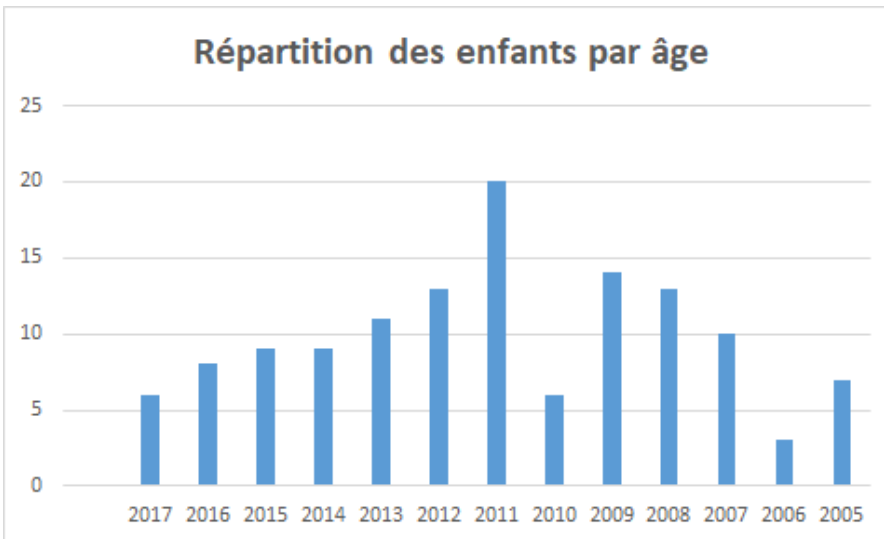


## Répartition enfants et adultes

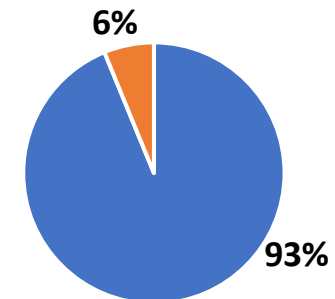


■ Enfants ■ Adultes

## Répartition des enfants par âge



## Répartition des inscriptions



■ CCLLB ■ Hors CCLLB



## L'équipe pédagogique :

- 1 directeur : Régis André
- 1 secrétaire : Catherine Peschang
- 17 enseignants: dont 2 intervenants en milieu scolaire + 1 recrutement non pourvu
- 146 h d'enseignement spécialisé hebdomadaire
- 26 h d'Interventions en milieu scolaire hebdomadaire + 16h non pourvues

1  
0  
7

Les enseignants et intervenants	2020/2021
<b>Nombre total</b>	<b>17</b>
Titulaires	9
Stagiaires	0
CDI droit public	6
Contractuels	2

Instrument	Marçon	CDL	Heures hebdomadaires
Batterie	Mercredi	Mercredi et jeudi	7,5
Clarinette	Mardi, mercredi et samedi	Jeudi	6
Flûte à Bec	Mardi, mercredi et samedi		3,75
Flûte Traversière	Mercredi et jeudi	Mardi, mercredi et vendredi	3.5
Guitare	Mercredi	Mercredi et jeudi	11
Guitare accompagnement et électrique	Mercredi et jeudi	Jeudi	4.5
Guitare basse		Jeudi	0,5
Percussion	Mercredi		1,5
Piano	Mardi, mercredi et samedi	Mardi, mercredi et samedi	23,75
Saxophone	Mercredi	Jeudi	7
Technique vocale	Jeudi	Lundi et vendredi	8.25
Trombone		Lundi	1.75
Trompette		Samedi	2
Alto	Mercredi et samedi	Vendredi	4,25
Violon	Mercredi	Vendredi	3.5
Violoncelle	Samedi	Mardi et mercredi	9

## ➤ La saison Culturelle 2019-2020



DATE	HEURE	SUJET	LIEU
<b>Mercredi 16 octobre 2019</b>	19h30	<b>Concert « méli mélo »</b>	Flée
<b>Mercredi 18 décembre 2019</b>	18h30 et 19h30	<b>Concert de Noël</b>	Auditorium de Marçon
<b>Mercredi 12 février 2020</b>	Après midi et soirée	<b>Portes ouvertes et concert d'inauguration</b>	Auditorium de Marçon
<b>Toute la programmation de la fin de l'année a du être annulée du fait du confinement</b>			
<b>Aucune programmation n'a pu se dérouler entre septembre 2020 et décembre 2020</b>			

## Un nouvel espace d'enseignement À Marçon, livré en décembre 2019 et mis en service depuis février 2020

Construction d'un bâtiment de 447,58 m<sup>2</sup> comprenant :

- un hall comprenant également le SAS d'entrée de 38,19 m<sup>2</sup>
- un auditorium de 166 m<sup>2</sup> attenant à un local de rangement de 12,06 m<sup>2</sup>
- une salle piano de 25 m<sup>2</sup>
- trois salles de cours individuels, respectivement de: 16,48 m<sup>2</sup>, 14,63 m<sup>2</sup> 14,03 m<sup>2</sup>
- une salle percussions de 54,74 m<sup>2</sup>
- une salle des profs de 12,28 m<sup>2</sup>
- deux salles de formation musicale, respectivement de: 24,70 m<sup>2</sup> et 29,23 m<sup>2</sup>
- un bureau de direction de 12,53 m<sup>2</sup>
- une salle d'attente de 11,85 m<sup>2</sup>
- deux sanitaires de 11,62 et 4,24 m<sup>2</sup>

Le bâtiment a été inauguré le 10 février 2020.

Coût total de l'opération	1 279 089,60 €	
Subventions obtenues	667 482,00 €	52,18%
Emprunt / Autofinancement / FCTVA	611 607,60 €	47,82%





1  
+  
0

# CARNUTA

la maison de l'Homme et de la forêt



1  
+  
0

### 5 agents en 2020 :

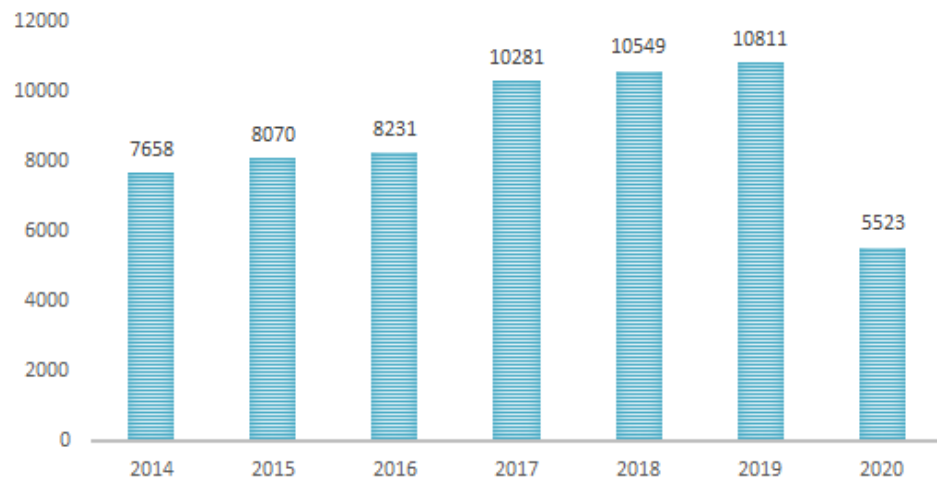
- Sandy SERVANT : Responsable - 1 ETP
- 2 agents d'accueil et d'animation : Emmanuelle EHMIG (1 ETP) et Clothilde LEDUC (80% ETP)
- 1 animatrice nature Audrey MARCAIS ( 80% ETP)
- 1 agent d'entretien : Marie-Christine Vallée : 6/35ème

### Des agents annualisés pour répondre à la saisonnalité des activités de Carnuta

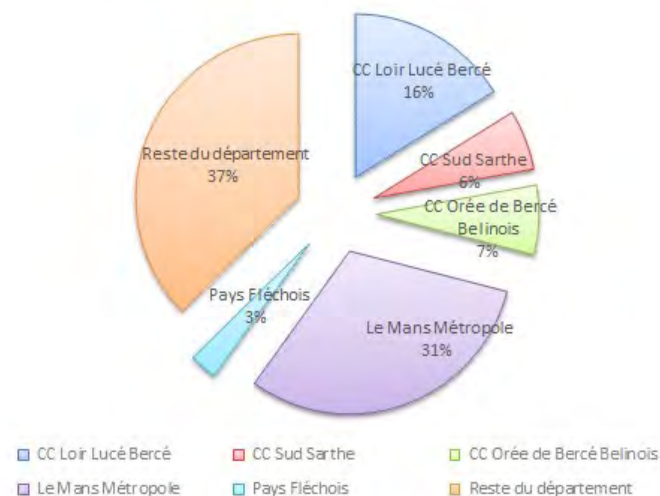
- Période de fermeture annuelle durant le mois de janvier
- Des horaires d'ouverture adaptés aux saisons
- Une période d'accueil scolaire intense d'avril à début juillet
- Une mobilisation plus importante sur les vacances scolaires pour les individuels

➡ La Covid-19 a bouleversé le fonctionnement de l'établissement mais l'équipe a su s'adapter

## FRÉQUENTATION ANNUELLE



## Répartition Département Sarthe



- La fréquentation a été fortement perturbée par la crise sanitaire avec deux périodes de fermeture: du 17 mars au 12 mai et du 29 octobre au 31 décembre 2020, ce qui a conduit à une baisse de 49% de la fréquentation annuelle avec une répartition à 78% d'individuels et 22% de groupes (habituellement la répartition est à environ 50/50).
- Les périodes d'ouverture ont connu une fréquentation presque similaire à l'année passée (-5% pour les individuels sur la saison estivale), ce sont les groupes qui ont fait défaut (regroupement limité à 6 personnes).
- Les 3 régions les plus représentées sont les Pays de la Loire (76%), le Centre (7%) et l'Île de France (5,5%).
- Répartition Sarthe: CDC CCLLB : 16% (22% en 2019), CDC Orée : 7% (6% en 2019), Sud Sarthe: 6% (7% en 2019), Le Mans: 31% (38% en 2019). On constate que la proportion de sarthois venant du reste du département a connu un bon en passant de 26% à 37% ce qui confirme le développement du tourisme local et de proximité durant cette crise sanitaire.



# CARNUTA

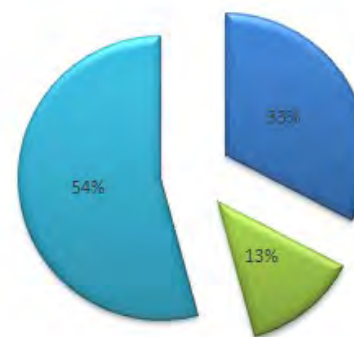
## Bilan des activités

Répartition générale des activités de Carnuta -  
Année 2020



■ VISITES INDIV. CARNUTA ■ ANIMATIONS INDIV. CARNUTA ■ GROUPES CARNUTA

Répartition générale des activités de Carnuta -  
Année 2019



■ VISITES INDIV. CARNUTA ■ ANIMATIONS INDIV. CARNUTA ■ GROUPES CARNUTA

Répartition Individuels/groupes	en % 2018	Chiffre 2018	Recettes 2018	en % 2019	Chiffre 2019	Recettes 2019	en % 2020	Chiffre 2020	Recettes 2020
VISITES INDIV. CARNUTA	38	4033	14 203,00 €	33	4600	17 229,00 €	61	3387	14 512,00 €
ANIMATIONS INDIV. CARNUTA	10	1044	5 916,00 €	13	1331	6 945,00 €	17	922	5 153,00 €
GROUPES CARNUTA	52	5472	31 803,50 €	54	4880	28 640,00 €	22	1214	7 590,00 €
<b>TOTAL</b>	<b>10549</b>	<b>10549</b>	<b>51 922,50 €</b>	<b>100</b>	<b>10811</b>	<b>52 814,00 €</b>	<b>100</b>	<b>5523</b>	<b>27 255,00 €</b>

- La covid-19 a eu un impact considérable sur l'accueil des groupes. En plus des périodes de fermeture, la saison des scolaires qui s'est étendue du 12 mai au 5 juillet a été source d'annulation et de report, les écoles n'ayant plus le droit d'effectuer de sorties en extérieur. Sur ces deux mois, Carnuta a perdu 186 prestations (environ 4 500 personnes) pour une perte du CA de plus de 30 000 €. Certaines classes ont pu être reprogrammées à l'automne ou reportées sur l'année 2021.
- 83 animations ont été programmées sur 2020 dont 29 ont été annulées ou reportées. Le taux de remplissage a été de 76% au lieu de 92% pour 2019.



1  
1  
4

Durant cette année bousculée, l'équipe est restée mobilisée à 100% et le temps de confinement a été dédié à des dossiers de fond :

- ✓ L'espace d'exposition permanente a fait peau neuve avec des ajouts et améliorations de cet espace (création des contenus et réalisation des travaux).
- ✓ Projet d'audioguides en anglais et en allemand.
- ✓ Renouvellement des animations scolaires et créations de projets pour aller directement dans les écoles.
- ✓ Préparation d'un inventaire des collections
- ✓ Travail administratif conséquent : protocole à rédiger et à mettre en place, gestion des plannings et programmer/déprogrammer/reprogrammer des animations, des expositions...
- ✓ Mobilisation de l'équipe en renfort à la Résidence autonomie « Les Aubépines »

## Des projets pour 2021



Exposition Playmobil "Contes de la forêt"

- ✓ Sur le temps de fermeture du musée, proposition d'activités pour le grand public en extérieur durant les vacances de février et d'avril.
- ✓ Intervention au sein des écoles ou dans des espaces naturels proche de l'établissement (Le Lude, Loué, Montval sur Loir, St Mars d'Outillé, Montoire (41)...).
- ✓ Réalisation de l'inventaire des collections (fin mai-début juin) qui permettra de se pencher sur le projet culturel et scientifique de Carnuta.
- ✓ Poursuite du projet des audioguides (rédaction en cours, traduction prévue sur l'été 2021).
- ✓ Réalisation d'un reportage photo avec figurants.
- ✓ Mise à jour du fond documentaire.

# Espaces publics numériques

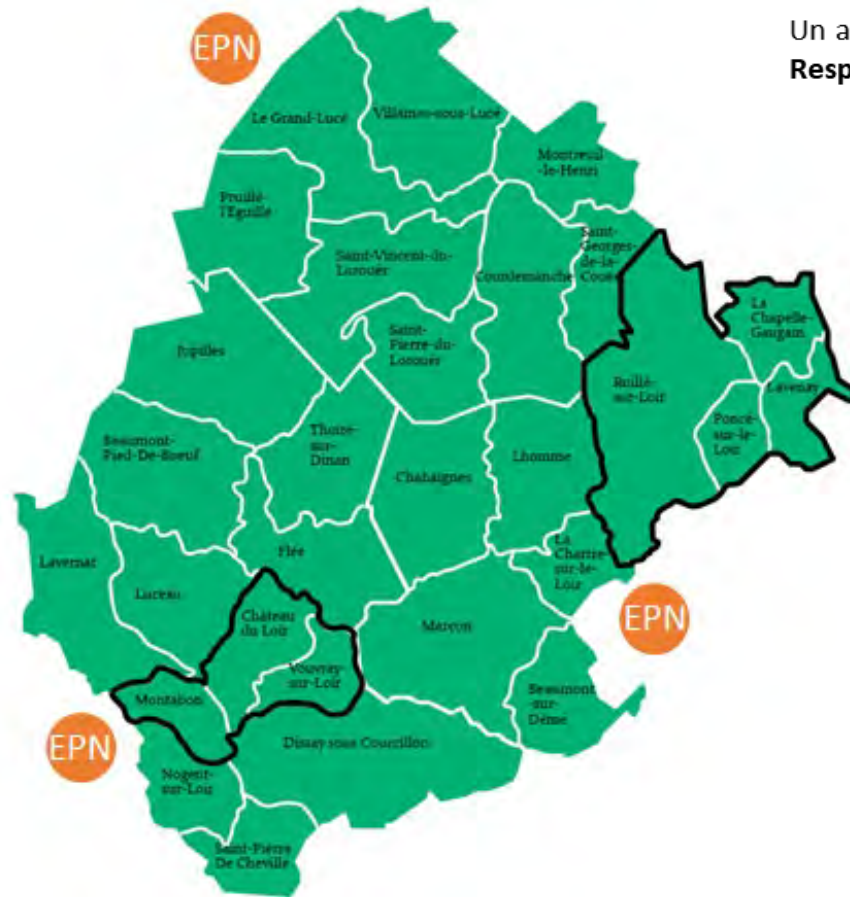


Rue de la bascule  
72500 Château du Loir

[pierrick.jousse@loirluceberce.fr](mailto:pierrick.jousse@loirluceberce.fr)

02 43 44 69 99  
06 29 71 23 35

# 3 espaces numériques sur le territoire communautaire



Un animateur (24 heures) : **Pierrick JOUSSE**  
**Responsable EPN, Internet et Nouvelles Technologies**

## Un espace principal :

- Espace Loir & Bercé – Château du Loir

## Deux autres lieux d'accueil

- Centre social – La Chartre sur le Loir
- Centre social – Le Grand Lucé

## Des tarifs abordables

### Individuels :

Abonnement 1 an :	10 €
Abonnement 3 mois :	5 €
Abonnement 1 mois :	2 €
Consultation ponctuelle -2 heures (touristes, dépannage ligne rompue, etc...) :	1 €

**Accompagnement des Associations** dans leur projet numérique : 16 €

### Organisme formation :

(sans intervention animateur),	
minimum 2 stagiaires par heure - maximum 6 stagiaires par heure :	20 €
Pour une journée entière (9h00 - 12h00 14h00-17h00) :	100 €

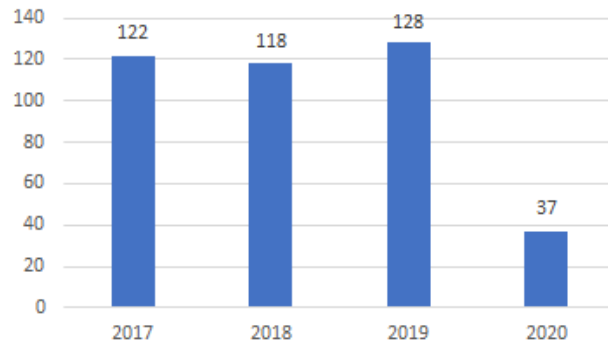
### Impression :

Par feuille en noir et blanc	0.20 €
Par feuille en couleur	0.40 €

## Des ouvertures au public optimisées

Espace Loir & Bercé Montval-sur-Loir	Lundi après-midi De 13h30 à 17h30	Mardi matin De 8h00 à 12h00	Mercredi après-midi De 13h30 à 17h30
Centre social La Chartre-sur-le-Loir	Jeudi après-midi De 14h00 à 17h30	Vendredi matin De 9h00 à 12h00	
Centre social Le Grand Lucé	Mardi après-midi De 14h00 à 17h30	Jeudi Matin De 9h00 à 12h00	

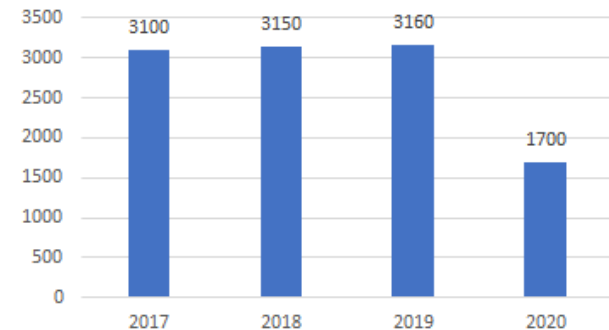
## Nombre d'abonnements en cours



## Bilan 2020 :

- 2 fermetures (confinement) : printemps et automne
- mise en place d'ateliers en visio (confinement d'automne)
- ajustement des interventions auprès du public (mesures barrière)

## Fréquentation



## Projet 2021 :

- relance de l'activité de l'espace numérique (post covid)
- accompagnement du déploiement d'un conseiller numérique avec le département de la Sarthe



## Les Moulins de Paillard

Depuis 2009, Shelly De Vito et James Porter sont les co-directeurs artistiques de ce lieu dédié aux arts contemporains.

En 2016, le centre devient *Atelier de fabrique artistique*, label attribué par le Ministère de la Culture à seulement 27 lieux en France.

Un partenariat avec le Pôle d'équilibre territorial et rural Vallée du Loir (PETR) existe au travers du Contrat local d'éducation artistique et culturelle (CLEA) qui permet aux artistes d'intervenir directement dans les écoles.



En 2020, la commission culture-tourisme-sport de la Communauté de Communes a poursuivi le travail engagé sur le devenir de ce lieu; elle souhaite consolider le travail mené par l'association les Moulins de Paillard et l'inscrire dans son projet culturel.

Comme tous les autres lieux culturels, les Moulins de Paillards ont subi une réduction d'activité du fait de la crise sanitaire en vigueur.

1  
2  
1

1  
2  
1

## 2020, l'année de la Consolidation du projet artistique et culturel de l'association

- En 2020, la Région Pays de la Loire a orienté l'association vers le dispositif FONDEC dont l'octroi a permis de financer un accompagnement en ingénierie pour l'écriture d'un projet artistique et culturel.
- En collaboration avec un prestataire basé en Mayenne, cette écriture avait pour objectif de concrétiser les stratégies qui permettront le développement soutenable et pérenne de l'association des Moulins de Paillard.
- Entre le mois de juillet 2020 et la fin du mois de novembre 2020, des sessions de travail à distance et en présentiel avec la société WARM ont rythmé l'élaboration de ce projet pluriannuel.

Centre d'arts contemporains  
Les Moulins de Paillard  
à Loir-en-Vallée (Poncé-sur-le-Loir, 72)

„Atelier de fabrication artistique.“



Projet artistique et culturel pluriannuel  
2021-2023

## Quelques chiffres en 2020

- L'association a accueilli environ 2 500 visiteurs avec 228 jours d'ouvertures sur RDV dont plus de 100 jours d'ouverture au public
- Ils ont travaillé avec 8 établissements scolaires tous situés sur le territoire
- 22 artistes accueillis en résidence contre 50 en année normale
- Environ une douzaine d'évènements organisés dans le respect des règles sanitaires

1  
2  
3



*Naviguer les ondes, atelier au lycée Racan*

1  
2  
3



*Atelier e-textile, école Primaire du Grand Lucé*

## Quelques évènements des Moulins de Paillard en 2020 :

- Festival du court métrage organisé à distance
- Sundance : 1 dimanche par mois dédié à la danse – 4 organisés en 2020
- 10<sup>ème</sup> anniversaire des Moulins de Paillard
- Exposition « Extracted Foreign Bodies » de Claire Chevalier et Ali Kazma
- Restitution *Soli d'air*
- Concert de l'Académie des Jeunes Compositeurs
- 2 Concerts musicaux aux Journées Européennes du Patrimoine
- Lancement de la Webradio *Radio Commons*

1  
2  
4

### Sundance



1  
2  
4



Exposition *Extracted Foreign Bodies*



## 2- 4 Action sociale d'intérêt communautaire

---

1  
2  
5

1  
2  
5

## Déploiement de la politique sociale sur le territoire communautaire :



### CS Loir et Bercé

- Organisation de services pour la petite enfance, l'enfance et les jeunes publics :
  - ✓ Halte garderie
  - ✓ Relais assistantes maternelles Parents-enfants
  - ✓ Accueils de Loisirs
  - ✓ Animations pour adolescents
  - ✓ Local jeunes
  - ✓ Animation collective familles
  - ✓ Activité jardin
  - ✓ Logistique et pilotage
- Participation annuelle 2020 : 557 472 €



### CS Val du Loir

- Actions en faveur de l'enfance et de la jeunesse, autour des familles, de la parentalité et autour de la personne âgée et en faveur de la mobilité :
  - ✓ Mission d'insertion et d'accompagnement social et professionnel
  - ✓ Epicerie solidaire
  - ✓ Gestion d'un espace documentation et information
  - ✓ Accueils de Loisirs
  - ✓ Relais assistantes maternelles Parents-enfants
- Participation annuelle 2020 : 219 226 €

**Muti-accueil associatif –**  
Participation annuelle 2020 : 46 400€



### CS Le Grand-Lucé

- Reconnu Maison des Services au Public
- Promotion et Gestion d'activités et de services d'ordre sanitaire, social, culturel, éducatif, familial en faveur des enfants, adolescents, adultes, personnes âgées et des familles :
  - ✓ Multi-accueil
  - ✓ Relais assistantes maternelles parents-enfants
  - ✓ Accueils de Loisirs
  - ✓ Local Jeunes
  - ✓ Soirées d'échange parentalité
  - ✓ Ateliers adultes
  - ✓ Forum Associations
  - ✓ Logistique et pilotage
- Participation annuelle 2020 : 264 385 €

## L'activité des Centres sociaux pendant la crise sanitaire

Lors du premier confinement (16 mars – 10 mai) plusieurs structures ont dû fermer leurs portes ou ouvrir uniquement pour l'accueil des publics prioritaires. Les différents Centres sociaux ont mis en place des systèmes pour maintenir le lien avec les familles, les assistantes maternelles, pour relayer de l'information, et notamment les protocoles, mais aussi proposer des activités, des vidéos, des jeux et être ressource pour les familles les plus en difficulté.

1 Le déconfinement s'est fait progressivement notamment pour les multi-accueil 1  
2 puisque les protocoles limitaient la capacité d'accueil. 2  
7 7

Au cours de l'été, la majeure partie des activités programmées ont pu reprendre notamment pour le public ado.

Lors du deuxième confinement, conformément aux textes en vigueur, il était possible de maintenir les activités en présentiel auprès du public avec l'application des gestes barrières. Les choix d'activités maintenues ou non, ont différé d'une structure à l'autre mais l'impact global en matière d'arrêt complet d'activité a été moindre que sur le premier confinement.

## Le lancement de la démarche de Convention Territoriale Globale

Il s'agit d'une convention de partenariat signée entre la Caisse d'Allocation Familiale de la Sarthe (CAF) et la Communauté de communes. Cette convention succède au Contrat Enfance Jeunesse (CEJ).

L'élaboration de cette CTG diffère des CEJ et repose sur une démarche stratégique et partenariale aboutissant à l'élaboration d'un projet social de territoire.

1  
2  
8

- La CTG intègre :
  - ✓ Un diagnostic de l'état des besoins de la population
  - ✓ Un recensement de l'offre d'équipements existante
  - ✓ Une identification des objectifs stratégiques en matière de projet social de territoire
  - ✓ Un plan d'actions précisant les objectifs de création de nouveaux services, mais aussi de maintien et d'optimisation des services existants
  - ✓ Les modalités d'intervention et les moyens mobilisés
  - ✓ Les modalités d'évaluation et de pilotage de la démarche

1  
2  
8



## Premières étapes et perspectives pour la démarche de Convention Territoriale Globale

L'année 2020 a été consacrée, malgré le contexte sanitaire, aux premières étapes de mise en place de la CTG :

- Information et sensibilisation de la Commission Solidarités sur la démarche
- Information et prise de contact avec les partenaires de la démarche
- Recherche de données
- Elaboration du portrait de territoire

1  
2  
9

1  
2  
9

L'année 2021 sera consacrée à la réalisation complète du diagnostic via le recours à un prestataire extérieur. La Communauté de Communes bénéficiera d'un soutien de la Caisse d'Allocations Familiales de la Sarthe et de la Région des Pays de la Loire (sur le volet santé)



## 2- 5 Eau

---

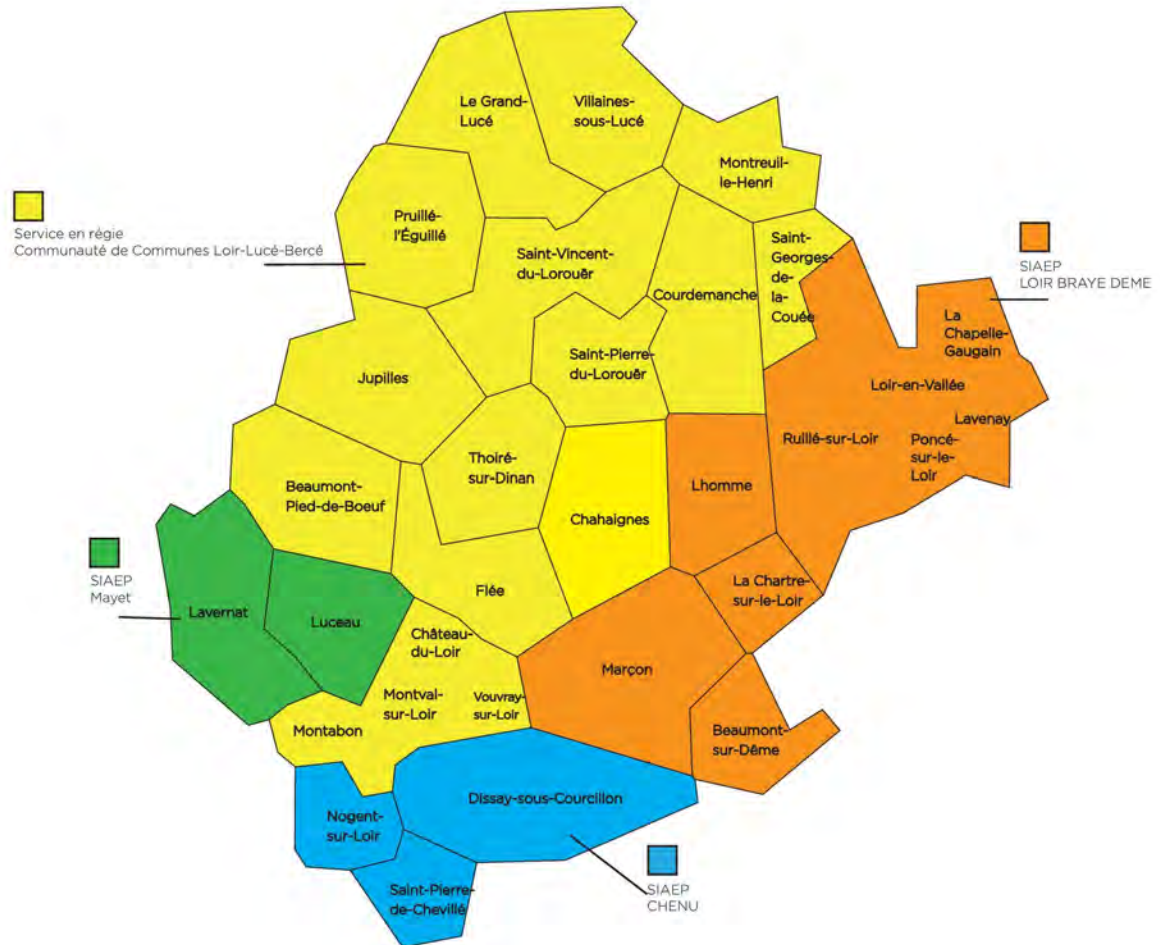
1  
~~3~~  
0

1  
~~3~~  
0

Le périmètre du service d'eau Loir-Lucé-Bercé comprend depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2019 le territoire du syndicat des eaux de Bercé, celui de la Régie de Montval-sur-Loir et celui du service d'eau de la Communauté de Communes (ex-Communauté de Communes de Lucé), soit 14 communes sur **303,67 km<sup>2</sup>**.

1  
3  
1

Au 1<sup>er</sup> janvier 2020, il dessert **9 563** abonnés soit **14 600** habitants.



Aujourd'hui, le service d'eau s'articule comme suit :

Pour la partie administrative (accueil physique et téléphonique des abonnés, facturation, comptabilité), deux pôles sont ouverts au public, un situé au siège de la Communauté de Communes à Montval-sur-Loir, l'autre situé au Grand-Lucé, 6 rue de Belleville.

Les équipes d'exploitation se répartissent également en deux pôles, l'un situé à Montval-sur-Loir et l'autre à St Vincent-du-Lorouër.

1 Au 1<sup>er</sup> janvier 2020, le service d'eau comprenait 9 agents d'exploitation, 3 (en ETP) agents  
3 administratifs.  
2

1  
3  
2

Le réseau de distribution est alimenté par **6 zones de captage**. L'eau est stockée dans **13 réservoirs** répartis sur l'ensemble du territoire.

Plusieurs traitements peuvent être effectués : déferrisation, démnanganisation, désinfection.

Le réseau représente **727 kms** de canalisations d'eau, pour **10 115 branchements actifs**.

- Tarifs de l'eau au 1<sup>er</sup> janvier 2020 en HT

c	Bercé	Lucé	Montval
Abonnement annuel	58,00 €	79,60 €	33,50 €
Consommation jusqu'à 200 m <sup>3</sup>	0,68 €	0,9999 €	0,91 €
Consommation jusqu'à 500 m <sup>3</sup>			
De 500 à 1000 m <sup>3</sup>	0,51 €	0,7653 €	
Supérieur à 1000 m <sup>3</sup>	0,42 €		

Le service d'eau facture également pour les communes de Montval-sur-Loir, Courdemanche, Montreuil le Henri, Pruillé l'Eguillé, Saint Georges de la Couée, Saint Pierre du Lorouër, Saint Vincent du Lorouër et Villaines sous Lucé, la part assainissement collectif, qui est ensuite transférée aux communes concernées avec leurs impayés.

Le service d'eau gère aussi les différentes taxes de l'Agence de l'eau (encaissement, reversement et suivi) ainsi que la TVA.

Au titre de l'année 2020, les recettes de fonctionnement se sont portées à **1 494 245,50 €**, et les dépenses à **1 641 448,25 €**, qui cumulées avec le résultat antérieur reporté de **163 897,61€**, ont permis de générer un excédent de **16 694,86 €**.

Concernant l'investissement, les recettes se sont élevées à **490 704,78 €** et les dépenses à **406 399,58 €**, qui cumulées avec le résultat antérieur reporté de **937 431,21 €**, ont permis de dégager un excédent de **1 021 736,41 €**.

Il y a 7 emprunts en cours sur le budget de l'eau. Ceux-ci seront intégralement soldés en 2032. Le capital restant dû au 1<sup>er</sup> janvier 2021 est de **658 122,48 €**, avec une annuité d'emprunt de 83 272,78 € en 2020.

Les amortissements ont représenté la somme de 460 063,67 € en 2020.

Les prévisions 2021 sont de :

- 1 886 411,56 € en section de fonctionnement
- 2 171 476,69 € en section d'investissement, dont 1 414 139 € (soit 65,12%) consacrés aux travaux de renouvellement de canalisations touchées par la problématique des CVM.



## 3 - Compétences facultatives

---

1  
~~3~~  
5

1  
~~3~~  
5

# Service public d'assainissement non collectif



1  
3  
6

1  
3  
6



## Contexte :

L'Assainissement Non Collectif (ANC) désigne les installations individuelles de traitement des eaux domestiques ou assimilées domestiques. Ces dispositifs concernent les habitations qui ne sont pas desservies par un réseau public de collecte des eaux usées et qui doivent en conséquence traiter elles-mêmes leurs eaux usées avant de les rejeter dans le milieu naturel.

Les eaux usées traitées sont constituées des eaux vannes (eaux des toilettes) et des eaux grises (lavabos, cuisine, lave-linge, douche...).

L'ANC est reconnu comme une solution à part entière, alternative au réseau public de collecte et au moins aussi efficace, avec un impact environnemental des rejets moindre en zone rurale.

Le **Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC)** est un service public local chargé d'une part de conseiller et d'accompagner les particuliers dans la mise en place de leur installation d'assainissement non collectif et d'autre part de contrôler les installations existantes.

Comme pour l'assainissement collectif, ce service public fait l'objet d'une redevance qui en assure ainsi l'équilibre financier.

1  
3  
7

1  
3  
7

## Organisation administrative du service :

La Communauté de Communes Loir-Lucé-Bercé regroupe 24 communes soit 5300 dispositifs:

COMMUNE	Nombre d'installations
BEAUMONT-PIED-DE-BŒUF	161
BEAUMONT SUR DEME	142
CHAHAINES	315
COURDEMANCHE	265
DISSAY SOUS COURCILLON	298
FLEE	227
JUPILLES	209
LA CHARTRE SUR LE LOIR	104
LAVERNAT	188
LE GRAND LUCE	261
LHOMME	235
LOIR-EN-VALLEE	530

LUCEAU	187
MARCON	354
MONTREUIL-LE-HENRI	127
MONTVAL-SUR-LOIR	298
NOGENT SUR LOIR	146
PRUILLE L'EGUILLE	281
SAINTE GEORGES DE LA COUEE	124
SAINTE PIERRE DE CHEVILLE	113
SAINTE PIERRE DU LOROUEUR	136
SAINTE VINCENT DU LOROUEUR	274
THOIRE SUR DINAN	134
VILLAINES SOUS LUCE	192
<b>TOTAL</b>	<b>5 300</b>

## Mode de gestion du service :

Un service unifié, pour des missions d'encadrement et d'ingénierie du Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC), a été créé par convention avec la Communauté de Communes Sud Sarthe.

Ce service est géré en régie et est composé d' :

- une responsable de service qui assure la réalisation des contrôles de conception, supervise le service, rédige les rapports de contrôle des réalisations et des diagnostics pour la Communauté de Communes Sud Sarthe et réalise ponctuellement des visites,
- un technicien qui réalise les contrôles de diagnostics et de bonne exécution sur le territoire de la Communauté de Communes Loir-Lucé-Bercé,
- une assistante administrative qui gère la prise de rendez-vous et les envois des courriers et rapports,
- Et d'un agent administratif qui gère les rendez-vous, la facturation et les envois des rapports et un adjoint technique qui réalise les visites sur le terrain pour la Communauté de Communes Sud Sarthe.

Ce service unifié a toutefois pris fin au 31 décembre 2020, en raison de l'arrivée à échéance de la convention signée avec la Communauté de Communes Sud Sarthe. Un groupement de commande a néanmoins été mis en place avec la CC Sud Sarthe pour l'exécution de la maintenance du logiciel.

## Montant des redevances:

	Montant (HT) soumis à TVA (*)
Conception	35 € ou 85 € (en cas de visite sur place)
Exécution	77 €
Diagnostic	82 €
Contre-visite	36 €
Contrôle de bon fonctionnement	82 €
Contrôles de diagnostic Vente	130 €
Redevance forfaitaire majorée pour frais de service (suite aux refus)	164 €
Redevance pour non-respect de l'obligation de mise en conformité suite à l'acquisition d'un bien dans le délai imparti	164 €

\*Taux de TVA en vigueur (10 %)

## Eléments techniques :

### Nombres de contrôles réalisés :

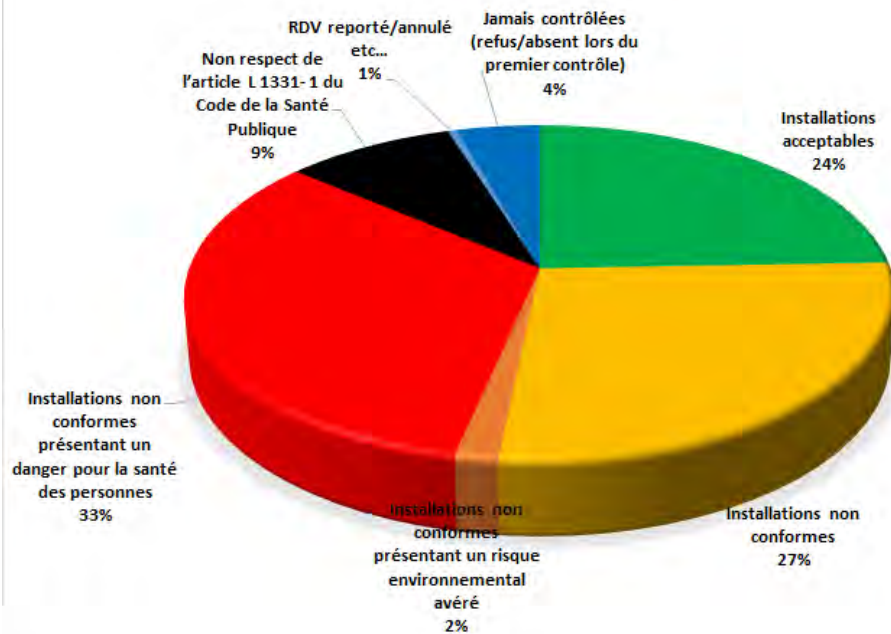
	<b>2018</b>	<b>2019</b>	<b>2020</b>
<b>Contrôles de diagnostic</b>	217	165	0
<b>Contrôles pour vente</b>	132	81	143
<b>Contrôles de conception</b>	60	50	33
<b>Contrôles de bonne exécution</b>	40	55	46
<b>Contrôles de bon fonctionnement</b>	2	208	129
<b>Total</b>	451	559	351

La crise sanitaire et, notamment le confinement strict qui a eu lieu du 17 mars au 10 mai 2020 a très fortement impacté l'activité du service, ce qui a engendré une importante diminution des contrôles en 2020.

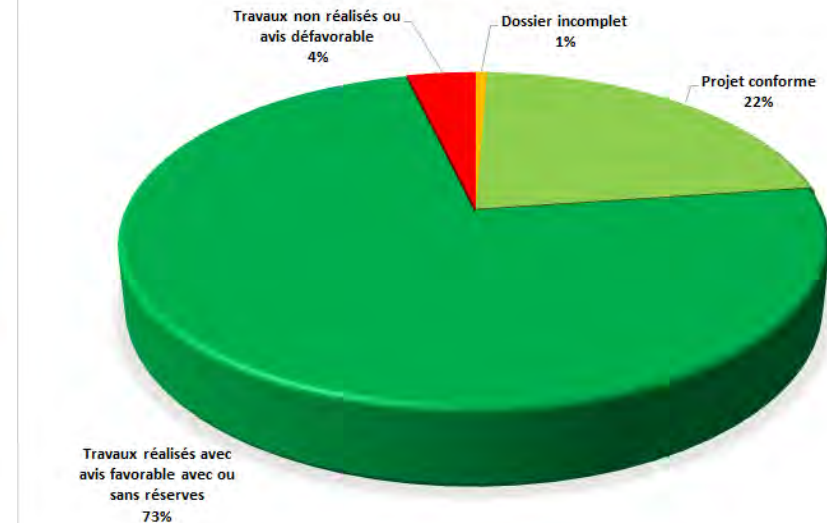
## Éléments techniques :

### Etat des lieux des installations :

INSTALLATIONS EXISTANTES



INSTALLATIONS NEUVES



## Eléments techniques :

### Etat des lieux des installations :

Les installations ne respectant pas l'article L 1331-1 du Code de la Santé Publique quant à elles sont des maisons d'habitation n'ayant aucun dispositif d'assainissement. Les propriétaires doivent réaliser des travaux dans les plus brefs délais et devraient être mis en demeure si nécessaire.

Les installations non conformes représentent près de 62 % des dispositifs.

Le Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux du Loir a identifié une zone à enjeu environnemental, un bassin prioritaire « Phosphore » sur une partie de la commune de Loir-en-Vallée.

Les installations non conformes contrôlées dans cette zone sont donc considérées comme des installations non conformes présentant un risque environnemental avéré. Au même titre que les installations non conformes présentant un danger pour la santé des personnes, elles doivent faire l'objet d'une réhabilitation sous 4 ans.

Les installations conformes regroupent les installations qui ont été réhabilitées mais également les installations liées à la construction d'une habitation.

Les installations neuves regroupent les installations qui ont été réhabilitées mais également les installations liées à la construction d'une habitation. Elles représentent 15 % des installations .

Le nombre d'installations restant à visiter soit les installations qui n'ont jamais fait l'objet d'aucun contrôle serait de 197 .

## Le coût du service en 2020 :

Le budget du SPANC fait l'objet d'un budget annexe équilibré par les redevances émises vers les bénéficiaires des contrôles des assainissements non collectifs.

Les dépenses sont constituées par le remboursement prévisionnel de celles supportées par le budget général.

Le résultat de l'exercice 2020 se présente de la manière suivante :

INVESTISSEMENT	
Dépenses	4 500,00
Recettes	25 533,89
<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>21 033,89</b>
<b>Résultat antérieur reporté</b>	<b>10 804,16</b>
<b>Résultat de clôture avant RAR/solde</b>	<b>31 838,05</b>
RAR Dépenses	11 925,00
RAR Recettes	0,00
<b>RAR solde</b>	<b>-11 925,00</b>
<b>Excédent</b>	<b>19 913,05</b>
FONCTIONNEMENT	
Dépenses	51 136,44
Recettes	49 822,00
<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>-1 314,44</b>
<b>Résultat antérieur reporté</b>	<b>-461,57</b>
<b>Déficit</b>	<b>-1 776,01</b>

Le service unifié pour les missions d'encadrement et d'ingénierie du SPANC fait l'objet d'une refacturation à la Communauté de Communes Sud Sarthe comptabilisée dans le budget général à hauteur de **7 326 €** pour les charges de personnel et **1 113 €** pour les autres charges du service unifié.



## Les actions envisagées en 2021:

Les propriétaires ayant acheté un bien, dont le dispositif d'assainissement autonome avait été classé non conforme, feront l'objet d'une redevance pour non-respect de l'obligation de mise en conformité suite à l'acquisition d'un bien dans le délai imparti. Cette redevance sera reconduite annuellement jusqu'à ce que les travaux aient été réalisés.

1 Les contrôles de diagnostic pour les installations qui n'ont jamais été visitées vont être  
4 relancés en 2021.

5

1

4

5

Un courrier sera également envoyé aux propriétaires ayant réalisés un contrôle de conception et qui n'ont jamais fait, par la suite, l'objet d'un contrôle de bonne exécution. Ces installations feront l'objet d'un contrôle de bonne exécution réalisé après remblaiement si des travaux ont bien été réalisés ou, dans le cas contraire, d'un contrôle de bon fonctionnement.

La campagne de contrôles de bon fonctionnement continuera également pendant cette année 2021.

# Développement du sport

1  
4  
6



1  
4  
6

## Un intervenant sportif : Stéphane JOALLAND

Ses missions :

- ✓ Encadrement, enseignement et animation d'activités physiques et sportives auprès d'élèves des écoles publiques du territoire de la CCLLB (ex CC Val de Loir)
- ✓ Organisation et/ou mise en œuvre de manifestations sportives
- ✓ Surveillance et sécurité des activités
- ✓ Accueil des publics



## Un équipement sportif : Gymnase du Val de Loir à la Chartre sur le Loir

## Secteur éducatif : un service à la population

### ○ Intervention sur le temps scolaire:

Les interventions ont lieu tout au long de l'année scolaire dans les établissements scolaires ou au Gymnase du Val du Loir sur les périodes hivernales.

Nombre d'écoles concernées : 9 (soit 282 élèves)

Coût annuel en moyenne : 34 000€ (soit 120,57 € par élève) dont 8 140 € pour le transport des élèves vers les équipements.

**En 2020 : le transport des élèves vers les équipements a représenté un coût de 4 387,5 € de janvier à avril. Sur la nouvelle année scolaire 2020/2021, sur la période d'octobre à décembre 2020 le marché a été suspendu compte-tenu du contexte sanitaire.**

### ○ Trois objectifs généraux :

L'enseignement de l'EP vise, chez tous les élèves, le développement de la personne, la transformation de soi et plus précisément :

- ✓ Le développement des capacités et des ressources nécessaires aux conduites motrices
- ✓ L'accès au patrimoine culturel que représentent les diverses activités physiques, sportives et artistiques (APSA)
- ✓ L'acquisition des compétences et connaissances utiles pour mieux connaître son corps, le respecter et le garder en bonne santé

**En décembre 2020, un questionnaire a été envoyé à l'ensemble des écoles pour identifier les besoins et les pistes de réflexions visant à étendre les interventions sur l'ensemble du territoire de la Communauté de communes Loir-Lucé-Bercé**

## Occupation du Gymnase du Val de Loir – Temps scolaire

- Cet équipement est dédié aux activités sportives du collège Pierre de Ronsard de La Chartre sur le Loir en journée et aux écoles primaires publiques du territoire (ex cc Val du Loir).
- Le transport des élèves des écoles est pris en charge par la Communauté de Communes Loir-Lucé-Bercé.
- En période de vacances scolaires le service jeunesse et l'accueil de loisirs du centre social Val du loir accèdent à l'établissement.

Utilisation scolaire			
<u>Collège</u>	Pierre de Ronsard La Chartre		564h00
<u>Ecoles primaires publiques</u>	SIVOS Marçon/ Beaumont	94h00	268h00
	SIVOS Lhomme /Chahaignes	48h00	
	SIVOS la Chapelle /Vancé/ Lavenay	24h00	
	Ecole primaire La Chartre	102h00	

1  
4  
9

- En 2020, le gymnase a été totalement fermé au public du 17/03/2020 au 11/05/2020
- Son ouverture a été réservée aux mineurs pour la pratique scolaire puis extrascolaire du 28/11/2020 au 31/12/2020
- Malgré le contexte sanitaire et excepté sur le 1<sup>er</sup> confinement, les interventions en milieu scolaire ont été maintenues systématiquement

## Occupation du Gymnase du Val de Loir – Hors temps scolaire

- En soirée, les mercredis après-midi et le week-end, ce sont les associations sportives du territoire qui bénéficient de créneaux d'entraînements ou de rencontres sportives.
- En compétition associations présentes : Tennis, GRS, Basket Ball, Football , Unss.

Utilisation associatif		
Grs	Gr chartraine	110h00
Karaté	Karaté val du loir	198h00
Tir a l arc	Archers des vareennes	176h00
Tennis	Tennis Val du Loir	418h00
Badminton	Centre Social Val du Loir	120h00
Hand ball	Loir Lucé Bercé Hand ball	66h00
Football	FC val du loir	24h00
Retraite sportive	Association « Loisirs Loir et Bercé »	110h00
Sport adapté	Centre Anais marçon	66h00
Retraite sportive	Association DEM	110h00
Basket ball	Asc basket	88h00
Twirling	Pervenches Ruillacoises	88h00

- En 2020, le gymnase a été fermé au public du 17/03/2020 au 11/05/2020
- Son ouverture a été réservée aux mineurs pour la pratique extrascolaire du 15/12/2020 au 31/12/2020

## Secteur Evènementiel

- Compte-tenu du contexte sanitaire il n'a pas été possible d'organiser d'évènements sportifs communautaires sur le territoire en 2020.

1  
~~5~~  
1

1  
~~5~~  
1

## Soutien financier au profit d'Associations à vocation sportive

Associations bénéficiaires	Montant versé en 2020
Football Club du Val de Loir	19 890,00 €
Sports Animations Val du Loir	2 500,00 €
Saint Vincent Lucé Bercé Cyclisme	3 000,00 €
<b>Total</b>	<b>25 390,00€</b>

1  
5  
2

La Communauté de Communes assure également un financement des actions de formation à destination des encadrants sportifs.  
Au titre de l'année 2020, aucun versement n'a été effectué à cette fin.

Suite à une modification statutaire, adoptée par délibération du 27 septembre 2018, a été restituée aux communes la compétence facultative d'accompagnement des actions et d'animations au profit des associations sportives, dont le rayonnement ne s'étend pas au-delà du périmètre communautaire.

1  
5  
2



# Actions culturelles



1  
5  
3

1  
5  
3

## Interventions actuelles :

- Actuellement **3 Dumistes interviennent sur une partie du territoire**

- Isabelle PINGAULT : 0,65 ETP, soit 13h/semaine
  - Juliette RICHARD-LACAPERE : 0,65 ETP, soit 13h/semaine
  - Recrutement en cours: 0,76 ETP, soit 15h15/semaine
- = **2,06 ETP, soit 41h15/semaine**

- En sont bénéficiaires, les élèves de la GS au CM2, soit **296 élèves** en 2020-2021. Cette année, seule une intervenante était en poste. Les autres interventions n'ont pu être assurés du fait d'un congé de maternité non remplacé et d'un recrutement infructueux.

Les élus communautaires ont acté le projet d'extension de ces interventions à l'ensemble du territoire communautaire pour les maternelles et les primaires à compter de septembre 2021 si accord des communes membres sur le projet de modifications statutaires.

## Soutien financier au profit d'Associations à vocation culturelle

Associations bénéficiaires	Montant versé en 2020
Associations les Moulins de Paillard	9 000,00 €
Ecole de musique des 4 Lyres	11 000,00 €
Comice Agricole du Grand-Lucé	0 €
Comice Agricole Loir et Bercé	0 €
Peintre en liberté	1 500,00 €
Festival Loir en festival	1 500,00 €
Chahaignes Découverte	1 000,00 €
<b>Total</b>	<b>24 000,00 €</b>

1  
5  
5

1  
5  
5

Suite à une modification statutaire, adoptée par délibération du 27 septembre 2018, a été restituée aux communes la compétence facultative d'accompagnement des actions et d'animations au profit des associations culturelles, dont le rayonnement ne s'étend pas au-delà du périmètre communautaire.

# Tourisme



## Participation à l'OTVL

1  
5  
6

- ✓ Cotisation fixée à 165 150,93 € en 2020

1  
5  
6

**L'année 2020 a été marquée par la préparation de l'évolution des statuts de l'OTVL permettant sa transformation en Société publique locale au 01/01/2021**

# Tourisme

## Un projet en cours de réflexion : Maison des Vins et du Tourisme

- ✓ L'année 2020 a été marquée par la recherche de locaux les plus adaptés pour permettre l'implantation d'une Maison des Vins et du Tourisme sur le territoire.

C'est le bâtiment accueillant le restaurant « La Cantine » qui a été retenu de par sa mitoyenneté avec l'office du tourisme de la Chartre sur le Loir.



Ce projet est mené en partenariat avec l'Office de Tourisme de la Vallée du Loir, le Groupement de Développement Viticole de la Sarthe et le Syndicat des producteurs de vins.

Des financements seront mobilisés auprès du Département de la Sarthe et la Région des Pays de la Loire, via le PETR de la Vallée du Loir.

# Maisons de Santé



## Maison de santé pluridisciplinaire de Montval-sur-Loir

- Présence de :
  - 6 médecins
  - 7 infirmiers
  - 5 kinésithérapeutes
  - 3 pédicures-podologues
  - 2 orthophonistes
- + permanences diététicienne, orthoptiste et psychomotricienne



## Maison médicale de Courdemanche

- Présence de :
  - 2 médecins
  - 1 diététicienne
  - 3 pédicures-podologues
  - 1 kinésithérapeute
  - 1 psychologue
- + permanence infirmières



La Communauté de Communes soutient l'installation de nouveaux professionnels de santé. En 2020, il n'y a pas eu de soutien spécifique de la Communauté de communes sur de nouvelles installations de professionnels.



## Autres domaines d'intervention

---

1  
6  
0

1  
6  
0



# Participations aux organismes de regroupement

Bénéficiaires	Nature	Versé en 2020
ADCF	COTISATION	2 608,20 €
CAUE	COTISATION	1 987,20 €
Association des maires et adjoints Sarthe	COTISATION	1 536,93 €
SEAM (droits d'auteur EMI)	COTISATION	0,00 €
Service Départemental d'Incendie et de Secours	PARTICIPATION	441 399,00 €
SMsAMENAGEMENT NUMERIQUE	PARTICIPATION	10 704,40 €
PETR Vallée du Loir	PARTICIPATION	126 702,00 €
CC Sud-Sarthe	PARTICIPATION	274 179,00 €
CC Gâtines-Choisille Pays de Racan	PARTICIPATION	0,00 €
Syndicat Intercommunal du Loir	PARTICIPATION	18 283,88 €
POLLENIZ	PARTICIPATION	6 404,39 €
Mission Locale Sarthe et Loir	CONVENTION	82 765,38 €

1  
6  
1

1  
6  
1



# Une année 2020 marquée par une crise sanitaire sans précédent

---

1  
6  
2

1  
6  
2

## Des recettes fragilisées :

La fermeture de nos établissements sportifs et culturels a engendré une perte de recettes de l'ordre de 163 739 €.

## Des dépenses nouvelles :

1  
6  
3 L'acquisition des équipements de protection, l'accroissement des mesures de nettoyage obligatoires au sein de nos bâtiments, la prise en charge du centre COVID-AMBU et le déploiement du télétravail ont généré des dépenses complémentaires évaluées à 25 137€.

1  
6  
3

## Un impact resté néanmoins limité :

L'impact de ces dépenses complémentaires et pertes de recettes a toutefois été compensé par des dépenses mesurées ou parfois même allégées (frais de carburant, fluides dans les bâtiments fermés ...).

### Un soutien de notre EPCI auprès du tissu économique et associatif :

- ✓ Participation de la Communauté de communes au fonds de soutien régional en faveur des entreprises « Résilience » à hauteur de 50 000 €,
- ✓ Maintien du versement des subventions au profit des associations culturelles et sportives malgré l'annulation des manifestations,
- ✓ Adoption de la mesure de dégrèvement exceptionnel de CFE pour l'année 2020 au profit des établissements particulièrement impactés (tourisme, hôtellerie, restauration, sport, culture et évènementiel ...),
- ✓ Maintien du programme d'investissements 2020 : travaux de construction du Tiers-Lieu numérique, travaux de voirie et accélération du traitement des demandes de paiements,
- ✓ Mobilisation des services de la Communauté de Communes pour assurer un relai d'informations régulier auprès des acteurs locaux,
- ✓ Adaptation permanente du plan de continuité des services communautaires aux contraintes sanitaires induites par la situation COVID 19

Beaumont-Pied-De-Bœuf  
Beaumont sur Dême  
Chahaignes  
Courdemanche  
Dissay-Sous-Courcillon  
Flée  
Jupilles  
La Chartre sur le Loir  
Lavernat

Communauté  
de communes



---

Merci de votre attention

---

Le Grand Lucé  
Lhomme  
Loir en Vallée  
Luceau  
Marçon  
Montval-sur-Loir  
Montreuil-le-Henri  
Nogent-Sur-Loir  
Pruillé l'Eguillé  
Saint-Georges-de-la-Couée  
Saint-Pierre-de-Chevillé  
Saint-Pierre-du-Lorouer  
Saint-Vincent-du-Lorouer  
Thoiré-Sur-Dinan  
Villaines-sous-Lucé

Communauté  
de communes

